

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS		ANNONCES ET AVIS DIVERS	
	VOIE NORMALE	VOIE AERIEENNE		
	Six mois Un an	Six mois Un an		
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f	31.000f.		
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.	20.000f. 40.000f	La ligne 1.000 francs	
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays	23.000f 46.000f	Chaque annonce répétée Moitié prix	
	Prix du numéro Année courante 600 f	Année ant. 700f.	(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).	
	Par la poste : Majoration de 130 f par numéro	Par la poste -	Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520 790 630/81	
	Journal légalisé 900 f			

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS ET ARRETES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- 2018
26 mars Décret n° 2018-680 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2018 922
- 26 mars Décret n° 2018-681 portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre étranger 940
- 26 mars Décret n° 2018-682 portant nomination dans l'Ordre du Mérite à titre étranger 940

PRIMATURE

- 2018
21 mars Décret n° 2018-606 modifiant le décret n° 63-797 du 10 décembre 1963 relatif aux conditions dans lesquelles les ministres peuvent déléguer leur signature 941

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- 2013
23 septembre Arrêté ministériel n° 16460 portant implantation d'une association étrangère 942

- 2018
22 février Arrêté ministériel n° 3982 fixant l'organisation des opérations et la nature des commissions administratives instituées pour les besoins de la révision exceptionnelle des listes électorales en vue de l'élection présidentielle du 24 février 2019 942

MINISTERE DE LA JUSTICE

- 2018
31 janvier Arrêté ministériel n° 1533 portant installation du Tribunal de Grande Instance de Pikine Guédiawaye 943
- 13 février Arrêté ministériel n° 1959 portant installation du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar 943

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

- 2018
28 mars Décret n° 2018-693 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'un terrain d'une superficie 7000 ha situé à Rufisque, et constituant le pôle urbain du Lac Rose, prononçant sa désaffectation 944
- 29 mars Décret n° 2018-699 portant répartition du prélèvement complémentaire du produit de la contribution forfaitaire à la charge des employeurs en faveur du secteur de la formation professionnelle et technique 944

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- 2017
26 mai Arrêté ministériel n° 8849 portant gestion du BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural 945
- 23 février Arrêté ministériel n° 4144 portant interdiction de réaliser des forages et des puits motorisés sur la nappe infrabasaltique du Département de Dakar 946

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

2017
14 décembre . Arrêté ministériel n° 22057 portant création et fixant l'organisation et le fonctionnement du Programme national de Développement de la Petite Irrigation Locale (PNDIL) 946

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

2018
30 mars Décret n° 2018-704 relatif à la dénomination du Lycée mixte de Loul Sessène 949

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 949

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS ET ARRETES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Décret n° 2018-680 du 26 mars 2018
portant promotion et nomination dans
l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2018**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution en ses articles 43 et 76 ;

VU le décret n° 71-652 du 09 juin 1971 réglementant l'Ordre du Mérite, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier ;

VU le décret n° 2016-993 du 14 juillet 2016 portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2017-1956 du 17 octobre 2017 portant répartition des contingents de décorations dans les Ordres nationaux au titre de l'année 2018 ;

VU la déclaration du Conseil de l'Ordre ;

Sur présentation du Chancelier de l'Ordre du Mérite,

DECRETE :

Article premier. - Sont promus au grade de Commandeur :

Présidence de la République

1. Monsieur Amadou Tidiane BARO, Ingénieur des Travaux du Chiffre, né le 24.03.1965 à Dakar ;
2. Monsieur Hamidou DABO, Capitaine, Chef Division/DRN, né le 04.10.1965 à Dakar ;
3. Monsieur Moulaye SONKO, Adjudant-chef (er), Chargé de Mission, né le 17.05.1953 à Ziguinchor ;
4. Monsieur Aly SOW, Adjudant, Informaticien/DRN, né le 02.08.1965 à Koungheul ;
5. Monsieur Birame DIABONG, Chiffreur, né en 1949 à Latmingué ;
6. Madame Oumy FAME, Secrétaire sténodactylographe correspondancièrè, née le 22.10.1958 à Dakar ;
7. Monsieur Ibrahima NDIAYE, Second-maître, Maître d'Hôtel/IGFA, né le 28.11.1965 à Kaolack.

Primature

8. Monsieur Mamadou Aliou BALDE, Secrétaire d'administration, Chef Div. Administrative et Financière, né le 05.10.1965 à Saré Bossédié.

Ministère des Forces Armées

9. Monsieur Khâr DIOUF Colonel, Commandant Zone Militaire 5, né le 15.01.1964 à Poffine ;
10. Monsieur Philippe Henri Alfred DIA Colonel, SCEM/OPS/EMGA, né le 07.11.1967 à Dakar ;
11. Monsieur Thiaca THIAW Colonel, Commandant des Ecoles de Gendarmerie, né le 20.10.1964 à Dakar ;
12. Monsieur Mayé GUEYE Colonel (er), ancien Directeur adjoint ARSM, né le 13.02.1959 à Rufisque ;
13. Monsieur Alioune NDIAYE Lieutenant-Colonel, Commandant Légion de Sécurité et Protection, né le 11.04.1959 à Dakar ;
14. Monsieur Babacar DIAGNE Lieutenant-colonel, Chef de Corps/BATRANS, né le 17.04.1971 à Dakar ;
15. Monsieur Oumar DIALLO Commandant (er)/ONACVG, né le 11.12.1950 à Thiès ;
16. Monsieur Ndéné MBODJI Capitaine /BATINT, né le 16.10.1974 à Kaolack ;
17. Monsieur Modou THIAM Adjudant-chef/7e GOAA, né le 02.01.1964 à Keur Massamba ;
18. Monsieur Salif SADIO Premier Maître/GSM, né le 20.02.1968 à Birkama ;
19. Monsieur Mouhamadou Abdoulaye NDIAYE Sergent/BHR, né le 09.10.1965 à Saint-Louis.

Ministère de l'Intérieur

20. Monsieur Mayé KONATE, Colonel, Chef Chaîne Logistique/BNSP, né le 03.12.1963 à Dakar ;

21. Monsieur Bernard SAMBOU Brigadier des Agents de Police, né le 08.05.1967 à Elana.

Ministère de la Justice

22. Monsieur Malick NDIAYE, Huissier de Justice à la retraite, né le 18.03.1951 à Dakar.

**Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan**

23. Madame Arame DIENE, Secrétaire dactylographe, née le 25.05.1960 à Dakar.

**Ministère de l'Hydraulique
et de l'Assainissement**

24. Monsieur Baye Ndiack SALL, Ingénieur des Travaux Publics à la retraite, né le 18.03.1953 à Saint-Louis ;

25. Monsieur Aliou AMAR, Ingénieur en Génie Civil à la retraite, né le 31.12.1956 à Ngandek.

**Ministère de la Fonction publique,
de la Rationalisation des Effectifs
et du Renouveau du Service public**

26. Monsieur Mâry DIOUF, Sociologue, Directeur Gestion prévisionnelle des EEC, né le 27.07.1959 à Gandiaye.

**Ministère de la Santé
et de l'Action sociale**

27. Monsieur Bernard LANKIA, Technicien Supérieur du Génie Sanitaire à la retraite, né le 28.09.1954 à Ziguinchor.

**Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**

28. Monsieur Babacar SALL, Professeur Titulaire des Universités/UCAD, né le 07.02.1952 à Saint-Louis.

**Ministère de la Formation professionnelle,
de l'Apprentissage et de l'Artisanat**

29. Madame Aminata MBAYE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel à la retraite, née le 27.01.1955 à Saint-Louis.

**Ministère de la Gouvernance territoriale,
du Développement et de l'Aménagement
du Territoire**

30. Madame Khady SY, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 08.11.1960 à Dakar.

Ministère des Sports

31. Madame Marie Elisabeth Constance FAYE, Secrétaire dactylographe à la retraite, née le 08.11.1950 à Dakar.

Ministère de la Culture

32. Madame Selbé DIOP, Animatrice culturelle, née le 05.01.1960 à Fimela.

**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**

33. Monsieur Lamine GUEYE, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, né le 22.04.1955 à Kaolack.

Art. 2. - Sont promus au grade d'Officier :

Présidence de la République

1. Monsieur Arfang SARR, Colonel, Chef Division Opérations/EMPART, né le 10.12.1964 à Guinguinéo ;

2. Monsieur Boubacar TOURE, Colonel, Chef Division Etudes Générales/EMPART, né le 05.04.1965 à Dakar ;

3. Monsieur Papa Aliou CISSE, Lieutenant-colonel/ Escadrille présidentielle, né le 31.10.1969 à Dakar ;

4. Monsieur Ibrahima Martin SARR, Commissaire de Police, Chef de Département/DRN, né le 10.03.1962 à Dakar ;

5. Monsieur Ismaïla DIEDHIOU, Adjudant-chef, Gestionnaire/EMPART, né le 02.01.1963 à Bignona ;

6. Monsieur Matar DIOUF, Chiffreur, né le 21.02.1949 à Dakar ;

7. Monsieur Issa SAMB, Chiffreur, né le 31.12.1948 à Passy ;

8. Monsieur Mandoumbé DIOP, Agent d'administration, Chargé de Mission, né le 20.01.1956 à Mékhé ;

9. Madame Awa Nogaye KEBE, Comptable à la retraite, née le 23.11.1956 à Dakar ;

10. Monsieur Bacary BODIAN, Assistant au chef du Parc Auto/PR, né le 02.03.1972 à Diégoune ;

11. Monsieur Mactar LY, Chauffeur/Parc Auto/PR, né le 01.11.1973 à Tambacounda ;

12. Madame Fatou DIOUF, Femme de charge/Palais nationaux, née le 31.12.1961 à Ndaïry.

Primature

13. Monsieur Oumar MBAYE, Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 07.02.1966 à Rufisque ;

14. Madame Awa DIAKHATE, Secrétaire de direction, née le 24.06.1975 à Dakar ;

15. Monsieur Moussa SECK, Relieur/Imprimerie nationale, né le 10.10.1958 à Dakar.

Conseil Economique Social et Environnemental

16. Monsieur Medoune SECK, Administrateur civil, Conseiller Technique/CESE, né le 10.07.1968 à Dakar ;

17. Monsieur Modou SYLLA, Agent Comptable/CESE, né le 18.02.1972 à Dakar.

Ministère des Forces Armées

18. Monsieur Ousseynou DRAME, Capitaine de Frégate, Chef Division LOG/EMMARINE, né le 21.07.1967 à Santhie Guérane ;

19. Monsieur Mouhamadou Mansour FALL, Médecin-Lieutenant-colonel/BATSANTE, né le 10.05.1967 à Dakar ;

20. Monsieur Mor KAMARA, Commandant (er), Président URAC de Mbacké, né en 1930 à Sagatta ;

21. Monsieur Thiéyacine NDAO, Lieutenant/Gendarmerie nationale, né le 01.01.1965 à Rimbakh ;

22. Monsieur Modou POUYE, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 22.04.1965 à Kayar ;

23. Monsieur Désiré NDIONE, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 10.09.1969 à Dakar ;

24. Monsieur Aliou WELE, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 15.01.1970 à Dakar ;

25. Monsieur Mamadou DIOH, Adjudant-chef/BATCODOS, né le 09.09.1966 à Dakar ;

26. Monsieur Baboucar BADJI, Adjudant-chef/BHR, né le 17.06.1964 à Thionck-essyl ;

27. Monsieur Bouna NDAW, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 05.06.1962 à Thiés ;

28. Monsieur Robert FAYE, Adjudant/BATCODOS, né le 18.07.1971 à Palmarin facao ;

29. Monsieur Alfred MENDY, Adjudant, Secrétaire AMNA du Sénégal en Guinée-bissau, né le 05.05.1963 à Djibonker Manjack ;

30. Monsieur Demba DOUMBIYA, Adjudant/CAB.MILI.MFA, né le 18.01.1965 à Kolda ;

31. Monsieur Massamba TINE, Adjudant/BATINT, né le 26.10.1965 à Bacobof ;

32. Monsieur Mamadou Sidya DIA, Maître/ENOA, né le 07.04.1966 à Thiés ;

33. Monsieur Oumar DIOP, Sergent-chef/BHR, né le 04.08.1973 à Bargny ;

34. Monsieur Lamine BA, Sergent-chef/BATCODOS, né le 29.12.1972 à Thiés ;

35. Monsieur Souleymane SAMBOU, Sergent/BHR, né le 05.07.1972 à Thionch-Essyl ;

36. Monsieur Malang DIEME, Gendarme/LGC, né le 28.12.1963 à Njoro du Rip.

Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

37. Monsieur Makhtar LO, Chiffreur, né le 27.02.1963 à Dakar.

Ministère de l'Intérieur

38. Monsieur Oumar MAL, Inspecteur général de Police, Directeur général de la Police nationale, né le 31.08.1958 à Saint-Louis ;

39. Monsieur Al Hassan SALL, Administrateur civil, Gouverneur Région de Kaolack, né le 08.10.1972 à Louga ;

40. Monsieur Tanor Thiendella Sidy FALL, Commissaire de police, Directeur général des Elections, né le 07.04.1967 à Kaolack ;

41. Monsieur Mody NDOUR, Capitaine/BNSP, né le 30.03.1960 à Bouthie ;

42. Monsieur Amady DIOL, Adjudant-chef/BNSP, né le 11.01.1962 à Rufisque ;

43. Babacar NDOUR, Adjudant-chef/BNSP, né le 10.12.1965 à Mbamb ;

44. Monsieur Bourama DIATTA, Adjudant-chef/BNSP, né le 13.01.1965 à Bambaly ;

45. Monsieur Mouhamadou DIOP, Secrétaire d'administration de C.E, né le 09.11.1957 à Kanel.

Ministère de la Justice

46. Monsieur Lassana Diabé SIBY, Magistrat, Procureur général près la Cour d'Appel de Dakar, né le 25.05.1954 à Dakar ;

47. Monsieur Ibrahima TOURE, Administrateur des Greffes à la retraite, né le 13.04.1957 à Saint-Louis ;

48. Madame Ndeye Marième DIOP, Administrateur des Greffes, née le 29.06.1960 à Dakar ;

49. Monsieur Assane SALL, Administrateur des Greffes, né le 06.04.1961 à Mbour ;

50. Monsieur Maguette DIOP, Greffier, Chef du Personnel judiciaire, né le 31.12.1972 à Dakar ;

51. Monsieur Amadou DIOUF, Chauffeur, né le 09.02.1958 à Saint-Louis ;

Ministère des infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement

52. Monsieur Mamadou Ibrahima LO, Administrateur Civil, directeur de Cabinet du Ministre, né le 21.07.1963 à Saint-Louis.

**Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan**

53. Monsieur Papa Gallo LAKH, Magistrat à la Cour des Comptes, né le 21.02.1972 à Khombole ;

54. Monsieur Jean Pierre MENDY, Administrateur Civil de C.E, Inspecteur des finances, né le 28.12.1957 à Dakar ;

55. Monsieur Babacar Diobé NDIAYE, Inspecteur du Trésor, Inspecteur des Finances, né le 03.06.1958 à Taïf ;

56. Monsieur Idrissa BA, Professeur de l'Enseignement Moyen/DASP, né le 11.10.1959 à Thiès ;

57. Monsieur Aliou NDIAYE, Conseiller en Planification, né le 28.01.1968 à Vélor sérère ;

58. Madame Sira Soma SY, Conseillère en Planification à la retraite, née le 03.01.1952 à Kaolack ;

59. Monsieur Louis Ousseynou NIAN, vérificateur principal à la solde, né le 09.05.1957 à Dakar ;

60. Monsieur Mamadou NDIAYE, Planificateur, né le 17.07.1958 à Gandiaye ;

61. Madame Marame Baro DIAGNE, Secrétaire de Direction, née le 10.12.1964 à Dakar ;

62. Madame Fama COUME, Secrétaire de Direction, née le 10.01.1965 à Linguère ;

63. Madame Aminata Collé NDAÏ, Secrétaire de Direction à la retraite, née le 20.08.1953 à Kaolack ;

64. Madame Valantin DIATTA, Agent de Constatation des Douanes de C.E à la retraite, née le 31.12.1957 à Oussouye ;

65. Monsieur Cheikh Tidiane BA, Agent de Constatation des Douanes de C.E à la retraite, né le 27.05.1954 à Kaolack ;

66. Monsieur Sidibouya THIOUNE, Gestionnaire de Projets, né le 10.07.1956 à Keur Momar Sarr ;

67. Madame Fatoumata NIAN, Comptable des matières à la retraite, née le 25.12.1957 à Bignona ;

68. Madame Youmané DIOUF, Secrétaire sténodactylographe à la retraite, née le 14.07.1951 à Saint-Louis ;

69. Monsieur Lamine NDOYE, Secrétaire d'administration à vocation financière, né le 17.05.1958 à Dakar ;

70. Madame Nafissatou BA, Pupitreux à la retraite, née le 11.12.1951 à Dakar ;

71. Monsieur Amadou Lamine SARR, Pupitreux à la retraite, né le 19.05.1951 à Rufisque ;

72. Madame Ndèye Fatou CAMARA, Opératrice de saisie à la retraite, née le 26.04.1955 à Dakar ;

73. Madame Fatou LEYE, Opératrice de saisie à la retraite, née le 02.01.1956 à Dakar ;

74. Monsieur Mbacké FALL, Commis d'administration à la retraite, né le 31.12. 1953 à Ndande ;

75. Madame Astou SARR, Commis d'administration de C.E à la retraite, née le 30.10.1951 à Rufisque ;

**Ministère de l'Hydraulique
et de l'Assainissement**

76. Monsieur Cheikh Aldiouma SY, Conseiller en Planification, né en 1956 à Dakar ;

77. Madame Aminata SECK, Analyste-programmeur en Informatique de Gestion, née le 16.01.1959 à Saint-Louis ;

78. Monsieur Mor TOP, Ronéotypiste à la retraite, né le 04.04.1957 à Dakar ;

79. Monsieur Abdou SANE, Commis d'administration, Chef Bureau d'ordre, né le 18.12.1963 à Bignona ;

80. Monsieur Mamadou Abdoul BA, Chauffeur, né le 10.10.1954 à Ngassame ;

81. Monsieur Assane NDIAYE, Chauffeur, né le 16.04.1968 à Dakar.

**Ministère du Renouveau urbain,
de l'Habitat et du Cadre de Vie**

82. Monsieur Banda MBAYE, Ingénieur en Gestion du Développement Urbain, né le 01.02.1959 à Thiès.

**Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement rural**

83. Monsieur Adramé NDIAYE, Agent Technique d'Elevage à la retraite, né le 26.01.1950 à Dakar.

**Ministère du Pétrole
et des Énergies**

84. Monsieur Ibrahima NIANE, Directeur de l'Électricité, né le 09.07.1966 à Mbour ;

85. Madame Soukèye SEYE, Secrétaire de direction, née le 31.07.1966 à Dakar.

**Ministère de la Santé
et de l'Action sociale**

86. Madame Aïda SYLLA, Médecin Psychiatre, née le 01.12.1964 à Dakar ;

87. Madame Awa NDIAYE, Ingénieur, Directrice des Infrastructures des Equip. et de la Maintenance, née le 01.11.1957 à Saint-Louis ;

88. Monsieur Sény FAYE, Chauffeur, né en 1968 à Kaloum.

**Ministère de la Femme, de la Famille
et du Genre**

89. Madame Coumba GUEYE, Économiste-planificateur, Chef Division Ressources Humaines, née le 25.09.1978 à Dakar.

Ministère de l'Education nationale

90. Monsieur Khaly MBODJ, Professeur de l'Enseignement Moyen/IEF Kébémér, né le 27.07.1958 à Guéoul ;

91. Madame Anta NDIAYE, Inspectrice de l'Education nationale à la retraite, née le 18.03.1951 à Saint-Louis ;

92. Monsieur Joseph Benoît NDIAYE, Psychologue conseiller, né le 18.02.1956 à Joal ;

93. Monsieur Aziz Nicolas NGOM, Instituteur, Déclarant responsable, né le 31.12.1936 à Thiadiaye ;

94. Madame Amy DIOUF, Institutrice, née le 15.09.1958 à Niakhar.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

95. Monsieur Louis BASSENE, Professeur d'EPS ppal de CE, Directeur Scolarité Centrale/UASZ, né le 31.12.1957 à Séléké ;

96. Monsieur Moussa DIENG, Professeur assimilé de Chimie/UADB, né le 28.05.1963 à Rufisque ;

97. Monsieur Birahim FALL, Enseignant formateur/ISEP Thiès, né le 31.12.1954 à Thiamène ;

98. Monsieur Saliou NDIAYE, Ingénieur Agronome, Enseignant-chercheur, né le 27.11.1957 à Kaolack ;

99. Monsieur Moussa NDIAYE, Gestionnaire, Chef des Services Administratifs/U.T, né le 07.11.1958 à Saint-Louis.

Ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des P.M.E

100. Monsieur Ibrahima DIOUF, Directeur du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises du Sénégal, né le 23.02.1962 à Kaolack ;

101. Monsieur Ibou CISSE, Contrôleur du Contrôle Economique, né le 31.12.1959 à Nioro du Rip ;

102. Monsieur Joseph DIOUF, Contrôleur du Contrôle Economique, né le 20.02.1960 à Thiès ;

103. Monsieur El Hadji Lamine SAKHO, Contrôleur du Contrôle Economique, né le 03.01.1962 à Saint-Louis ;

104. Monsieur Baye Ndoumbé GUEYE, Secrétaire d'administration de C.E, né le 05.10.1959 à Dakar.

Ministère de l'Elevage et des Productions animales

105. Monsieur Doudou MANE, Ingénieur agronome à la retraite, né en 1950 à Ziguinchor ;

106. Monsieur Amadou GAYE, Agent d'administration à la retraite, né le 25.12.1953 à Nianga-Edy.

Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

107. Monsieur Serigne Cheikh KASSE, Directeur du Centre National de Formation des Maîtres d'ETP, né le 12.05.1964 à Mbacké ;

108. Monsieur Sidy BA, Conseiller en Planification, né le 25.01.1972 à Dakar.

Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime

109. Monsieur Magueye GUEYE, Administrateur des Affaires maritimes, né le 01.07.1969 à Ag-yaye ;

110. Monsieur Massamba Ach. Edouard GUEYE, Administrateur des Affaires maritimes, né le 25.08.1965 à Rufisque ;

111. Monsieur Abdoulaye SY, Technicien des Pêches Maritimes, né le 04.07.1959 à Nioro du Rip.

Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire

112. Monsieur Mamadou Moustapha DIOP, Administrateur civil, Inspecteur de l'Administration locale, né le 02.08.1958 à Fissel ;

113. Monsieur Moussa SIGNATE, Technicien supérieur, Chef Bureau Suivi et Contentieux, né le 20.10.1961 à Nettéboulou ;

114. Monsieur Boubacar DIEDHIOU, Brigadier-chef des Agents de Police à la retraite, né en 1958 à Nialor.

Ministère de l'Industrie de la Petite et Moyenne Industrie

115. Monsieur Bakhao FALL, Instituteur, Chef du Personnel, né le 28.06.1972 à Linguère ;

116. Monsieur Moulaye Yankhoba DRAME, Agent de Recouvrement, né le 10.04.1958 à Marsassoum.

Ministère des Sports

117. Monsieur Ousmane NGOM, Professeur de Scs Physiques, DTN/Fédération Kung Fu Wushu, né le 05.07.1964 à Mbomboye ;

118. Madame Jeanne DIOMPY, Maîtresse d'Education Physique Sportive à la retraite, née le 31.12.1948 à Mandina ;

119. Monsieur El Hadji Bouso NDIAYE, Instructeur d'Education physique sportive, né le 10.08.1964 à Thiès ;

120. Madame Fatoumata NDAO, Maîtresse d'Education populaire, née le 25.12.1959 à Koussanar ;

121. Monsieur Malick GAYE, Maître d'Education physique sportive à la retraite, né le 02.08.1951 à Dakar.

Ministère de la culture

122. Monsieur El Hadji Birama MBENGUE, Documentaliste-archiviste, né le 10.07.1968 à Kaolack ;

123. Monsieur Alphousseyni SOW Technicien Supérieur en Architecture, né le 31.12.1961 à Eguilaye ;

124. Madame Aminata DIARRA, Animatrice Culturelle, née le 30.05.1969 à Dakar.

Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat

125. Monsieur Mamadou Yéro SOW, Commis d'administration, né le 12.10.1961 à Fabyly.

Ministère du Tourisme

126. Monsieur Boubacar S. Cédric NDIAYE, Directeur de l'Hôtel Saint-Louis Sun, né le 08.02.1941 à Boké (Guinée) ;

127. Monsieur Gora NDIAYE, Chauffeur, né le 03.04.1958 à Dieumb Ndiaye.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

128. Monsieur Moussa GUEYE, Professeur de l'Enseignement Secondaire de C.E, né le 30.04.1962 à Dakar ;

129. Monsieur Mohamadou NDIAYE, Ingénieur en Informatique, né le 11.08.1956 à Dakar ;

130. Madame Awa Rose Mbaye FALL, Secrétaire, née le 27.02.1958 à Gaya (Niger) ;

131. Monsieur Boucar NDIAYE, Agent des Parcs nationaux, né le 23.10.1965 à Ndoffane.

Ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat

132. Monsieur Mohamed DIENG, Inspecteur d'EPJS, Inspecteur technique du Ministère, né le 11.12.1962 à Fatik ;

133. Monsieur Amadou NDIAYE, Ingénieur en Génie civil, Directeur de Cabinet du Ministre, né le 31.12.1962 à Mbadatte ;

134. Monsieur Arona MANE, Maître d'Education populaire, né le 10.01.1965 à Manéounda.

Grande Chancellerie de l'Ordre National du Lion

135. Monsieur Ahmed Yane TOUNKARA, Président CEDA Koungheul/CENA, né le 29.07.1952 à Ziguinchor.

Art. 3. - Sont nommés au grade de Chevalier :

Présidence de la République

1. Monsieur El Hadji NIANG, Professeur UCAD, Membre de l'OFNAC, né le 23.08.1956 à Saint-Louis ;

2. Monsieur Abdou KANE, Avocat, Membre de l'OFNAC, né le 09.01.1958 à Kaolack ;

3. Monsieur Diakaria DIALLO, Ingénieur en Informatique, Conseiller technique/PR, né le 29.10.1975 à Ziguinchor ;

4. Madame Nana DOUMBIA, Ingénieur en Génie Civil, Conseiller technique/PR, née le 11.10.1978 à Dakar ;

5. Monsieur Mouhamadou Lamine MACINA, Capitaine de corvette, Chef Division/DRN, né le 04.10.1977 à Matam ;

6. Monsieur Amadou NDOUR, Lieutenant de Police/OFNAC, né le 08.02.1966 à Mbour ;

7. Monsieur Souleymane SAKHO, Lieutenant de Police/OFNAC, né le 03.05.1958 à Dakar ;

8. Monsieur Bayo SY, Adjudant-major de Gendarmerie/OFNAC, né le 18.03.1963 à Sakal ;

9. Monsieur Mamadou GUEYE, Adjudant-chef, Chef de Poste Sécurité/PR, né le 06.05.1968 à Thicky ;

10. Monsieur Ibrahima GUEYE, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 10.11.1969 à Saint-Louis ;

11. Monsieur Jean NDIAYE, Adjudant-chef EMPART, né le 06.02.1966 à Dakar ;

12. Monsieur Chérif A. Kh. Naphie NIANG, Adjudant/Escadrille présidentielle, né le 26.01.1981 à Dakar ;

13. Monsieur Assane DIEME, Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 30.12.1966 à Bignona ;

14. Monsieur Mamadou NDIAYE, Adjudant/DRN, né le 11.06.1970 à Pikine ;

15. Monsieur Abdoulaye NIANG, Adjudant/IPN, né le 27.08.1967 à Dakar ;

16. Monsieur Mamadou Moustapha DIENG, Chiffreur, né le 18.10.1973 à Dakar ;

17. Monsieur Jean Michel NDEYE, Sergent-chef/EMPART, né le 29.02.1968 à Ziguinchor ;

18. Monsieur Souleymane SENE, Agent Administratif, né le 20.10.1957 à Loul Sessène ;

19. Monsieur Mouhamadou Moustapha DIOP, Caporal-chef/IPN, né le 03.12.1973 à Rufisque ;

20. Monsieur Demba SY, Chauffeur, né le 06.06.1971 à Dakar ;

21. Monsieur Ousmane DRAME, Chauffeur, né le 15.06.1963 à Pikine ;

22. Monsieur Birane Dème GUEYE, Chauffeur, né le 11.09.1974 à Podor ;

23. Monsieur Mamadou Bintou LO, Chauffeur, né le 04.03.1963 à Louga ;

24. Monsieur Salif DIAO, Agent de service, né le 13.08.1965 à Dakar. —

Haut Conseil des Collectivités territoriales

25. Monsieur Mamadou Bassi Mbacké DIAKHATE, Administrateur de Société, Membre du HCCT, né le 30.05.1963 à Dakar ;

26. Monsieur Yatma FALL, Conseiller en Travail Social, Membre du HCCT, né le 22.01.1965 à Rufisque.

Primature

27. Monsieur Adama Baye Racine NDIAYE, Administrateur civil, Conseiller Technique, né le 12.07.1975 à Thiès ;

28. Madame Marie Anne Yandé DIOUF, Secrétaire de direction, née le 14.10.1967 à Bignona ;

29. Monsieur Mbaye DIOUF, Instituteur, Chef Bureau Courrier général, né le 02.01.1975 à Diourbel ;

30. Madame Yandé DIOUF, Institutrice, Chef du Bureau de l'Action sociale, née le 13.04.1972 à Kaolack ;

31. Madame Ndèye Anna KEITA, Secrétaire, née le 25.01.1966 à Saint-Louis ;

32. Monsieur Tamsir NDIAYE, Gendarme, né le 20.10.1977 à Kaolack ;

33. Monsieur Goumbo SECK, Gendarme, né le 04.11.1973 à Matam ;

34. Madame Khardiata FALL, Chef Bureau Entretien et Maintenance des Equipements de Sécurité, née le 28.09.1964 à Diourbel ;

35. Madame Amy NDIAYE, Agent de Sécurité Aéroportuaire, née le 10.03.1976 à Thiès ;

36. Monsieur Alpha Oumar DIALLO, Chef Cuisinier, né le 12.09.1973 à Dakar.

Conseil Economique Social et Environnemental

37. Monsieur Mamadou DIOUF, Inspecteur de l'Enseig. Moyen Secondaire, Membre du CESE, né le 03.12.1952 à Rufisque ;

38. Monsieur Gade SALL, Comptable, Membre du CESE, né le 02.10.1959 à Diakhao ;

39. Monsieur El Hadji Mamadou Moussa DIA, Directeur du Protocole/CESE, né le 04.03.1961 à Mbacké ;

40. Madame Fatou TOP, Juriste, Conseillère technique/CESE, née le 10.09.1965 à Mbour ;

41. Monsieur Pierre Moustapha Talla BADJI, Comptable matières/CESE, né le 17.12.1965 à Tivaouane.

Ministère des Forces Armées

42. Monsieur Bamba SISSOKHO Médecin-colonel/BATSANTE, né le 10.06.1958 à Saint-Louis ;

43. Monsieur Moussa Daouda FALL, Médecin-colonel/BATSANTE, né le 10.10.1965 à Nouakchott ;

44. Monsieur Bécaye FALL, Pharmacien-lieutenant-colonel/BATSANTE, né le 29.11.1971 à Dakar ;

45. Monsieur Oumar FALL, Médecin-lieutenant-colonel/BATSANTE, né le 31.12.1967 à Dakar ;

46. Monsieur Mamadou BA, Commandant/BATBLINDES, né le 23.04.1969 à Pikine ;

47. Monsieur Alioune SAMASSA, Commandant/BHR, né le 27.05.1976 à Pikine ;

48. Monsieur El Hadji Abdoul Aziz BA, Commandant/CAB.MILL.MFA, né le 09.03.1975 à Dakar ;

49. Monsieur El Hadji Assane SECK, Chef d'Escadron, Chef Division Gestion Personnels/HT-COMGEND, né le 22.02.1977 à Yeumbeul ;

50. Monsieur Mademba Yacine NDIAYE, Chef d'Escadron/Gendarmerie nationale, né le 25.03.1979 à Mékhé ;

51. Monsieur Mamadou Moustapha DIOP, Commandant (er)/ONACVG, né le 01.06.1955 à Mbour ;

52. Monsieur Boubou NIANE, Capitaine/LGN, né le 12.11.1974 à Mbacké ;

53. Monsieur Abdoulaye DIOUF, Capitaine/ESOGN, né le 13.03.1971 à Keur Tagouthie ;

54. Monsieur Younoussa TOURE, Capitaine/BATCINQ, né le 19.09.1975 à Dakar ;

55. Monsieur Abdoukader FAYE, Capitaine/BHR, né le 12.04.1969 à Dakar ;

56. Monsieur Ansoumana BADJI, Capitaine/BHR, né en 1959 à Sindian ;

57. Monsieur Mouhamadou Moustapha WADE, Capitaine/LGS, né le 25.09.1974 à Thiès ;

58. Monsieur Mamadou WATHIE, Lieutenant/BATCINQ, né le 15.05.1973 à Gandiaye ;

59. Monsieur Ibrahima NDIAYE, Lieutenant/BHR, né le 09.01.1966 à Kaolack ;

60. Monsieur Thiéma CISSE, Adjudant-chef/25e BRA, né le 30.08.1966 à Kaolack ;

61. Monsieur Sékou DIOUF, Adjudant-chef/BATROIS, né le 08.03.1964 à Kaolack ;

62. Monsieur Ousseynou SEYE, Adjudant-chef/BATDEUX, né le 16.06.1964 à Pikine ;

63. Monsieur Alphonse Waly FAYE, Maître Principal/GNO, né le 30.08.1968 à Dihine ;

64. Monsieur Demba THIAM, Adjudant-chef/BHR, né le 02.08.1964 à Kaolack ;

65. Monsieur Flisaze Diombo SARR, Adjudant-chef/BATSANTE, né le 23.02.1964 à Rufisque ;

66. Monsieur Sidy COLY, Adjudant-chef/BHR, né le 04.03.1963 à Djilonding ;

67. Monsieur Alsine LEYANE, Adjudant-chef/BHR, né le 01.06.1966 à Pikine ;

68. Monsieur Gabriel MENDY, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 17.02.1963 à Boutoupa ;

69. Monsieur Médoune GNING, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 03.03.1962 à Thiès ;

70. Monsieur Mamina SAGNA, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 04.08.1967 à Ziguinchor ;

71. Monsieur Abdoulaye COLY, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 20.06.1965 à Mandegane ;

72. Monsieur Mamoudou DIALLO, Adjudant-chef, Secrétaire REPSN New-York, né le 20.08.1964 à Ngano ;

73. Monsieur Cheikh NGOM, Adjudant/BATSOUTGEN, né le 14.05.1963 à Loumatyr ;

74. Monsieur Faly NGUER, Adjudant/BHR, né le 08.05.1967 à Rufisque ;

75. Monsieur Cheikhou Oumar NIANE, Adjudant/BATBLINDES, né le 10.09.1964 à Kébémér ;

76. Monsieur Papa Meïssa GUEYE, Adjudant/BATRANS, né le 17.09.1964 à Thiès ;

77. Monsieur Charles Samuel CAMARA, Adjudant/BHR, né le 23.10.1965 à Dakar ;

78. Monsieur Cheikh TOURE, Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 15.06.1969 à Tivaouane ;

79. Monsieur Baye Amar MBEGUERE Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 07.03.1975 à Thiès ;

80. Monsieur Mamadou FAYE, Adjudant, Secrétaire AMNA du Sénégal à Moscou, né le 16.12.1969 à Thiès ;

81. Monsieur Nouha BIAYE, Adjudant, Chef de Bureau/ONACVG, né le 25.07.1962 à Dakabantang ;

82. Monsieur Yaya BADJI, Sergent-chef/BATSANTE, né le 02.04.1969 à Thionck-essyl ;

83. Monsieur Boubacar KONATE, Sergent-chef/ENOA, né le 04.04.1965 à Thiombly ;

84. Monsieur Badara SADIO, Sergent-chef/BATBLINDES, né le 18.11.1965 à Ziguinchor ;

85. Monsieur Andalla, MBOUP, Sergent-chef/1^{re} GOAA, né le 27.04.1965 à Pikine ;

86. Monsieur Fadel Diouf WADE, Sergent-chef/BATSOUTGEN, né le 19.11.1966 à Joal Fadiouth ;

87. Monsieur Mamadou FALL, Sergent-chef/EAA, né le 04.10.1976 à Dakar ;

88. Monsieur El Hadji Djibril NDIAYE, Sergent-chef/1^{re} GOAA, né le 10.11.1965 à Rufisque ;

89. Monsieur Adama GAYE, Maréchal-des-logis-chef/EOGN, né le 05.12.1967 à Dakar ;

90. Monsieur Moussa SARR, Sergent-chef/BHR, né le 09.10.1965 à Nghadior ;

91. Monsieur Malang DIAFOUNE, Sergent-chef/MFA, né le 30.01.1969 à Dakar ;

92. Monsieur Gabriel BOUCAL, Maréchal-des-logis-chef/LGI, né le 04.09.1981 à Soucoutha ;

93. Monsieur Cheikh Tidiane DIOP, Gendarme/CAGN, né le 23.07.1963 à Nioro du Rip ;

94. Monsieur Henry COULIBALY, Gendarme/HT-COMGEND, né le 24.12.1969 à Ziguinchor ;

95. Monsieur Avril DIATTA, Sergent/25^e BRA, né le 09.09.1967 à Mlomp Djibetène ;

96. Monsieur Sidy Lamine DIAKHATE, Sergent/BHR, né le 05.01.1967 à Dakar ;

97. Monsieur Papa DIOUF, Sergent/GSAA, né le 19.03.1965 à Mbadatte ;

98. Monsieur Boubacar SIDIBE, Sergent/BHR, né le 10.04.1971 à Dakar ;

99. Monsieur Djibril Mamadou SOW, Sergent/BATMAT, né le 15.02.1975 à Thiès ;

100. Monsieur Demba DIA, Sergent/ AMNA du Sénégal à Abuja, né le 11.08.1965 à Dakar ;

101. Monsieur Serigne Mamadou Mansour DIOP, Caporal-chef/BATROIS, né le 24.11.1974 à Thiès ;

102. Monsieur Ndiack DIOP, Caporal-chef/BATINT, né le 01.01.1976 à Podor ;

103. Monsieur Mbaye, TINE, Caporal-chef/DAPH, né le 20.01.1976 à Fissel 1 ;

104. Monsieur Philippe TENDENG, Caporal-chef/FIMM, né le 13.09.1981 à Dakar ;

105. Monsieur Paul Boucar BAKHOUM, Caporal/BHR, né le 04.09.1977 à Fatick ;

106. Monsieur Mafal DIENG, Soldat de 1^{re} classe/FIMM, né le 01.01.1977 à Cachouane ;

107. Monsieur Abdoulaye DIENG, Soldat de 1^{re} classe/BATROIS, né le 30.07.1975 à Ziguinchor ;

108. Monsieur Ibrahima FAYE, Soldat de 1^{re} classe/BATQUATRE, né le 06.07.1975 à Khelcom ;

109. Monsieur Issa SENE, Soldat de 1^{re} classe (er)/ONACVG, né le 11.09.1956 à Nguéniène ;

110. Monsieur Mahanta THIAM, Soldat de 1^{re} classe (er)/ONACVG, né le 10.11.1968 à Louga ;

111. Monsieur Massiry MARE, Personnel Civil des Forces Armées/BATINT, né le 11.02.1973 à Dakar ;

112. Monsieur Amzatou CAMARA, Personnel Civil des Forces Armées/ONACVG, né le 30.06.1978 à Tambacounda ;

113. Monsieur Mamadou DIAGNE, Standardiste/HPD, né le 24.03.1957 à Dakar.

Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

114. Monsieur Moustapha SOW, Conseiller des Affaires étrangères, né le 05.09.1963 à Kaolack ;

115. Monsieur Kémoko DIAKITE, Conseiller des Affaires étrangères, né le 07.09.1976 à Dakar ;

116. Madame Seynabou DIOP, Contrôleur ppal du Trésor/Consulat général du Sénégal à Paris, née le 21.10.1963 à Dakar ;

117. Monsieur Demba CAMARA, Economiste-planificateur, Conseiller/Ambassade du Sénégal en Inde, né le 15.03.1969 à Saint-Louis ;

118. Monsieur Moctar Dièye DIALLO, Chancelier des Affaires étrangères/Ambassade du Sénégal à Ottawa, né le 21.12.1971 à Dakar ;

119. Monsieur Waly SANE, Adjudant de Police/Consulat général du Sénégal à Paris, né le 29.07.1968 à Vélingara ;

120. Madame Coura DAFÉ, Secrétaire de direction/Consulat général du Sénégal à Bordeaux, née le 26.09.1974 à Gossas ;

121. Monsieur Ndiogou DIENG, Informaticien/Consulat général du Sénégal à Paris, né le 15.02.1966 à Nioro du Rip ;

122. Monsieur Mouhamadou Mansor GAYE, Secrétaire/Ambassade du Sénégal au Togo, né le 28.03.1959 à Dakar ;

123. Madame Fatoumata DRAME, Secrétaire/Consulat général du Sénégal à Paris, née le 02.11.1961 à Dakar ;

124. Monsieur Boubou SY, Gendarme/Consulat général du Sénégal à Paris, né le 03.05.1965 à Dakar ;

125. Monsieur Hamidou Deyoubou KANE, Chauffeur/Ambassade du Sénégal à Paris, né le 05.06.1958 à Gadiobes.

Ministère de l'Intérieur

126. Monsieur Souley KANE, Inspecteur de spécialité, Administrateur du Personnel et de la Formation, né le 10.11.1975 à Gossas ;

127. Monsieur Adama NDIAYE, Adjudant-chef/BNSP, né le 05.12.1964 à Kaolack ;

128. Monsieur Alassane NDIAYE, Adjudant-chef/BNSP, né le 16.02.1973 à Thiès ;

129. Monsieur Mamadou DIAGNE, Adjudant-chef/BNSP, né le 24.04.1964 à Thiès ;

130. Monsieur El Hadji Ousmane GOUDIABY, Adjudant/BNSP, né le 02.10.1975 à Dakar ;

131. Madame Eliane Mimi SAMBOU, Secrétaire de direction, née le 19.02.1973 à Dakar ;

132. Monsieur Papa Sounkary NDIAYE, Sergent-chef/BNSP, né le 27.01.1979 à Kaolack ;

133. Monsieur Aliou Malick COUNDOUL, Sergent-chef/BNSP, né le 01.05.1978 à Nguith ;

134. Monsieur Moustapha TOP, Sergent-chef/BNSP, né le 23.10.1977 à Guédiawaye ;

135. Monsieur Sabou MBODJI, Sergent/BNSP, né le 20.09.1968 à Thiès ;

136. Monsieur Ibrahima DIATTA, Sergent/BNSP, né le 20.12.1976 à Boucotte Ouolof ;

137. Monsieur Ibrahima SECK, Sergent/BNSP, né le 02.07.1974 à Dakar ;

138. Monsieur Mouhamadou Diène GOMIS, Sergent/BNSP, né le 10.05.1982 à Maka ;

139. Madame Fatou Bintou DIOUF, Agent d'administration, née le 20.07.1963 à Dakar ;

140. Monsieur Fodé SANGARE, Opérateur Radio-télégraphiste, né le 15.10.1967 à Kaolack ;

141. Monsieur Aliou FAYE, Brigadier des Agents de Police, né le 27.07.1966 à Fatick ;

142. Monsieur Moussa MBOUP, Brigadier des Agents de Police, né le 16.08.1970 à Touba ;

143. Monsieur Assane Mangoné DIOUF, Brigadier des Agents de Police, né le 08.05.1972 à Bargny ;

144. Monsieur Abdoulaye SARR, Brigadier des Agents de Police, né le 14.07.1963 à Dakar ;

145. Monsieur Abdoulaye DANFAKHA, Brigadier des Agents de Police, né le 03.12.1966 à Tambacounda ;

146. Monsieur El Hadji Birane TOURE, Sapeur de 1^{re} classe/BNSP, né le 01.02.1982 à Ndiaffate.

Ministère de la Justice

147. Monsieur Mourad MAROUN, Commissaire-priseur à la retraite, né le 18.12.1931 à Kaolack ;
148. Monsieur Macoumba NIANQ, Administrateur des Greffes, né le 05.11.1959 à Thiès ;
149. Madame Anne Marie Thérèse BADJI, Secrétaire de direction, née le 11.06.1968 à Dakar ;
150. Madame Odile Ndiaré SARR, Secrétaire de direction, née le 13.12.1971 à Palmarin Facao ;
151. Monsieur Aloyse NDONG, Huissier de Justice, né le 12.08.1962 à Fadiouth ;
152. Monsieur Amadou SOW, Agent d'administration, né le 15.03.1966 à Rao ;
153. Monsieur Demba Sow NDIAYE, Agent d'administration à la retraite, né le 25.10.1954 à Tivaouane ;
154. Madame Fatou NDIAYE, Secrétaire, née le 14.04.1972 à Saint-Louis ;
155. Madame Diarra DIALLO, Secrétaire dactylographe, née le 25.01.1960 à Saint-Louis ;
156. Madame Khadidiatou DEME, Commis d'administration, née le 05.05.1981 à Sokone ;
157. Monsieur Demba DANTE, Chauffeur, né le 02.03.1962 à Tambacounda ;
158. Monsieur Mamadou SY, Chauffeur, né le 10.02.1960 à Sédhio ;
159. Monsieur Diogal DIAKHATE, Chauffeur, né le 09.05.1974 à Dakar ;
160. Monsieur Pape Thiasse DIOP, Chauffeur, né le 15.03.1980 à Ndiébène Toubé ;
161. Monsieur Cheikh Ahmadou Bamba DIAKHATE, Chauffeur, né le 18.11.1977 à Dakar ;
162. Monsieur Gambi NDIAYE, Chauffeur, né le 28.09.1970 à Dakar.

Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement

163. Monsieur Gade KOUNTA, Ingénieur en Génie Civil, Chef Bureau Formation, né le 01.05.1978 à Birkilane ;
164. Madame Mame Diarra DIAGNE, Ingénieur en Génie Civil, Inspecteur Technique, née le 16.05.1979 à Dakar ;
165. Madame Yaye Hindou GUEYE, Ingénieur en Informatique, née le 25.03.1972 à Saint-Louis ;
166. Monsieur Mbaye MBENGUE, Juriste, Chef Division Ressources Humaines, né le 28.01.1969 à Kaolack ;

167. Madame Thérèse NDAO, Economiste, Directrice des Opérations, née le 20.11.1959 à Ndianda ;
168. Monsieur Moustapha TALL, Technicien Supérieur des Transports, né le 16.10.1973 à Tallène ;
169. Madame Fatou Binta TEUW, Archiviste, née le 19.10.1966 à Dagana ;
170. Madame Adama SANE, Secrétaire sténodactylographe, née le 01.11.1970 à Bignona ;
171. Madame Mariane MBAYE, Secrétaire, née le 05.07.1965 à Tivaouane ;
172. Madame Goundo DIALLO, Secrétaire, née le 24.07.1962 à Tambacounda ;
173. Monsieur Mamadou Lamine CISSE, Comptable, Chef Bureau Administratif et Financier, né le 13.10.1961 à Bignona ;
174. Monsieur Papa Wassila SENE, Commis d'administration, né le 08.04.1969 à Ziguinchor ;
175. Monsieur Amadou KANTE, Commis d'administration, né le 03.10.1969 à Diadoudicounda ;
176. Monsieur Albert Edouard DIADHIOU, Standardiste, né le 04.07.1961 à Dakar ;
177. Monsieur Séckou DIAO, Chauffeur, né le 20.09.1961 à Ziguinchor ;
178. Monsieur Cheikhna TAMBA, Chauffeur, né le 19.11.1962 à Sédhio ;
179. Monsieur Alpha SANE, Agent de service, né en 1955 à Oussack ;
180. Madame Khady DIAGNE, Agent de service, née le 01.12.1971 à Dakar ;
181. Madame Ndèye Bineta NDOYE, Agent de service, née le 16.04.1969 à Koalack ;
182. Madame Ndiaké BADJI, Femme de charge, née le 26.02.1976 à Dakar.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

183. Monsieur Alioune DIOP, Inspecteur des Impôts et des Domaines, né le 12.04.1962 à Dakar ;
184. Monsieur Babacar MBAYE, Inspecteur ppal des Douanes, Directeur Régional Dakar-Port, né le 05.10.1975 à Thiès ;
185. Monsieur Papa Thialaw FALL, Inspecteur ppal des Douanes, Directeur/FPE, né le 02.09.1973 à Kaolack ;
186. Monsieur Malick MBAYE, Inspecteur ppal des Douanes, Directeur/RCI, né le 02.11.1974 à Ndoffane ;
187. Monsieur Abdourahmane WADE, Inspecteur ppal des Douanes, Directeur/RED, né le 03.02.1973 à Pikine ;

188 Monsieur Alioune DIONE, Inspecteur ppal des Douanes, Directeur/SID, né le 17.11.1972 à Thiès ;

189 Madame Fatou TOURE, Conseillère en Patrimoine Financier/BICIS, née le 26.10.1968 à Kaolack ;

190 Monsieur Demba NDIADÉ, Conseiller en Travail Social, Direction des Ressources Humaines, né le 04.03.1970 à Mboumba ;

191 Madame Khadijatou MBAYE, Ancienne Directrice du Recouvrement et des Affaires Juridiques, née le 25.10.1954 à Dakar ;

192 Monsieur Abdourahmane BA, Economiste-planificateur, né le 11.03.1965 à Kaolack ;

193 Monsieur Alphousseny DIEME, Planificateur, Chef Bureau LOG/DGCPT, né le 20.05.1962 à Badiana ;

194 Monsieur Ibrahima TANDIA, Contrôleur des Impôts et des Domaines, né le 18.08.1961 à Louga ;

195 Monsieur Moussa DIENG, Analyste financier, né le 14.10.1972 à Kaffrine ;

196 Madame Daba GOUDIABY, Technicienne Supérieure en Transport, née le 02.08.1979 à Dakar ;

197 Monsieur Abou DIALLO, Chef du Service de Recouvrement du FGA, né le 20.06.1967 à Dakar ;

198. Madame Marième SARR, Ingénieur en Informatique, née le 25.04.1970 à Nguékokh ;

199. Madame Marie Odile FAYE, Assistante de direction, née le 08.06.1973 à Joal Fadiouth ;

200. Madame Maguette NDIAYE, Assistante du Directeur Général de la BNDE, née le 08.05.1974 à Dakar ;

201. Madame Mariétou WADE, Secrétaire de direction, née le 09.11.1966 à Louga ;

202. Madame Magné DIAGNE, Secrétaire sténodactylographe, née le 23.06.1961 à Dakar ;

203. Monsieur El Hadji Amadou Dia SARR, Agent de Banque/CBAO, né le 23.12.1957 à Dakar ;

204. Madame Ndèye Marème GNING, Agent de Recouvrement/Paierie Générale du Trésor, née le 01.01.1971 à Guinguinéo ;

205. Monsieur Moussa DIOP, Agent administratif, né le 06.02.1962 à Dakar ;

206. Monsieur Sidi Mohamed BERETE, Opérateur de saisie, né le 18.03.1972 à Dakar ;

207. Madame Bassine NIAN, Pupitreux, née le 14.12.1960 à Thiès ;

208. Madame Amina DIOP, Commis d'administration, née le 30.03.1963 à Rufisque ;

209. Monsieur Doudou MBENGUE, Electricien/BHS, né le 01.05.1957 à Darou Alpha ;

210. Monsieur Omar NDAO, Chauffeur, né le 08.02.1970 à Tivaouane.

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

211. Monsieur Harouna Kalidou GAYE, Ingénieur, Directeur de l'Hydraulique, né le 16.12.1976 à Sivré ;

212. Madame Vouleymatou Awa Coumba THIAM, Ingénieur des Travaux publics, née le 08.09.1964 à Sakal ;

213 Monsieur Moussa CISSE, Technicien Supérieur en Instrument Météo Micro Informatique, né le 20.12.1968 à Dakar ;

214. Madame Khadijatou DIENE, Assistante de direction, née le 01.02.1966 à Alger ;

215. Madame Aïssétou GUEYE, Assistante de direction, née le 01.10.1970 à Dakar ;

216. Monsieur Nfaly SAGNA, Hydrométriste à la retraite, né en 1954 à Boulom ;

217. Madame Fatou Mody NDIAYE, Secrétaire, née le 30.07.1978 à Dakar ;

218. Madame Dieynaba NDIAYE, Secrétaire, née le 29.03.1969 à Dakar ;

219. Madame Aïssatou THIAM, Comptable, née le 19.08.1957 à Kaolack ;

220. Monsieur Diarno SARR, Chauffeur, né le 02.02.1961 à Fatick ;

221. Monsieur Djiby FEDIOR, Chauffeur, né le 09.11.1965 à Agnam Goly.

Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie

222. Madame Lamda Emilie MANGA, Géographe Environnementaliste, née le 27.06.1974 à Bignona ;

223. Madame Fatimata SOW, Secrétaire, née le 31.08.1972 à Dakar ;

224. Madame Khady NDIAYE, Secrétaire, née le 27.08.1968 à Keur Ndiaye LO ;

225. Monsieur Ibrahima CISSE, Agent d'administration, né le 04.10.1963 à Thiès ;

226. Madame Aminata COLY, Agent administratif, née le 23.04.1966 à Dakar ;

227. Madame Ndèye Fatou THIOUNE, Aménagiste, née le 13.10.1969 à Kaolack.

Ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public

228. Madame Diégane WANE, Professeur de Mathématiques, Chef de Cabinet du Ministre, née le 22.03.1967 à Louga ;

229. Monsieur Mamadou Lamine SANE, Juriste, Directeur de la Gestion des Carrières, né en 1961 à Sédhiou ;

230. Monsieur Ousmane Baba ANNE, Chirurgien-dentiste, né le 09.04.1966 à Ouacétaké ;

231. Madame Seune SEYE, Documentaliste/Division des non fonctionnaires, née le 14.04.1977 à Mbalmy ;

232. Monsieur Moussa COULIBALY, Archiviste, Chef Bureau des Enseignants, né le 10.09.1975 à Joal ;

233. Monsieur Mbagnick NDIAYE, Archiviste, Chef Bureau des Fonctionnaires, né le 04.08.1964 à Mbamane ;

234. Monsieur Bienvenu Ch. Albert MANDIOUBA, Archiviste, né le 30.10.1973 à Dakar ;

235. Monsieur Sanou DIALLO, Gestionnaire des Ressources Humaines, Chef de Bureau/DGFP, né le 10.01.1964 à Soringho ;

236. Monsieur Abdou Karim SANE, Instituteur, Chef Division des non Fonctionnaires, né le 10.01.1970 à Tankoron ;

237. Madame Fatou FALL, Agent administratif, née le 25.06.1976 à Dakar.

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural

238. Monsieur Saliou DJIBA, Ingénieur Agronome à la retraite, né le 01.10.1953 à Thionck-essyl ;

239. Monsieur Dialla GUEYE, Ingénieur des Travaux Agricoles, né le 14.11.1958 à Diourbel ;

240. Monsieur Abdou Macauley TOURE, Ingénieur des Travaux Agricoles à la retraite, né le 25.05.1957 à Mbour ;

241. Monsieur Serigne Oumar GUEYE, Ingénieur des Travaux Agricoles à la retraite, né le 26.11.1957 à Bargny Ngoude ;

242. Monsieur Ahmed Fadel KEBE, Ingénieur des Travaux Agricoles à la retraite, né le 25.01.1958 à Kébémér ;

243. Monsieur Ousmane CAMARA, Ingénieur des Travaux Agricoles à la retraite, né le 23.01.1958 à Diourbel ;

244. Monsieur Sihouké DIATTA, Ingénieur des Travaux Agricoles à la retraite, né le 31.12.1957 à Mlomp Djicomol ;

245. Monsieur El Hadj Mamadou Lamine NDIAYE, Ingénieur des Travaux Agricoles à la retraite, né en 1955 à Ndiagianiao ;

246. Monsieur Ely THIAO, Technicien Supérieur Agricole à la retraite, né en 1957 à Réfane ;

247. Monsieur Massoguy GUEYE, Technicien Supérieur du Génie Rural à la retraite, né le 20.06.1953 à Rufisque ;

248. Madame Astou GUEYE, Attachée de Cabinet du Ministre, née le 20.09.1951 à Dakar ;

249. Madame Aminata KETTA, Secrétaire de direction, née le 19.08.1962 à Dakar ;

250. Madame Simone Niouma PAGE, Secrétaire à la retraite, née le 11.09.1953 à Saint-Louis ;

251. Monsieur Youssouph COLY, Chauffeur, né le 31.12.1957 à Diannah.

Ministère du Pétrole et des Énergies

252. Madame Fatou THIAM, Economiste-planificateur, née le 10.06.1977 à Dakar ;

253. Madame Marie Antoinette BIAGUI, Secrétaire de direction, née le 19.01.1972 à Dakar ;

254. Monsieur Diaga SANE, Comptable, né le 23.07.1964 à Saint-Louis ;

255. Monsieur Ibrahima BADJI, Commis d'administration, né le 24.01.1963 à Koungheul.

Ministère de la Santé et de l'Action sociale

256. Monsieur Djibe NGOM, Technicien Supérieur du Génie Sanitaire, né le 19.03.1958 à Gate ;

257. Madame Marie Noël FAYE, Sage-femme d'Etat ppale de C.E à la retraite, née le 28.12.1957 à Thiès ;

258. Monsieur Amadou FAYE, Comptable, ancien Chef Division Comptabilité, né le 27.11.1957 à Dakar ;

259. Madame Rokhy DIOUF, Sage-femme d'Etat, née le 04.10.1958 à Diofior ;

260. Madame Amassaïde DIOP, Sage-femme d'Etat, née le 18.02.1959 à Fimela ;

261. Madame Aminata DIOP, Sage-femme d'Etat, née le 31.12.1959 à Bignona ;

262. Madame Maïmouna DIOUF, Sage-femme d'Etat, née le 24.01.1961 à Daga ;

263. Madame Diougouma SISSOKHO, Sage-femme d'Etat, née le 31.05.1962 à Rufisque ;

264. Madame Aïssata THIAM, Sage-femme d'Etat, née le 18.01.1964 à Fatick ;

265. Madame Arémata DANFAKHA, Assistante sociale, née le 24.04.1973 à Dakar ;

266. Madame Aïcha DIALLO, Secrétaire de direction, née le 07.08.1970 à Dakar ;

267. Madame Ndèye Siry NDIAYE, Infirmière d'Etat à la retraite, née le 30.06.1954 à Dakar ;

268. Madame Nancy NDIAYE, Infirmière d'Etat, née le 28.03.1958 à Fatick ;

269. Monsieur Ousmane DIATTA, Infirmier d'Etat, né le 10.07.1958 à Mlomp ;

270. Monsieur Boubacar SANE, Infirmier d'Etat, né le 13.02.1959 à Dakar ;

271. Madame Sokhna CAMARA, Infirmière, née le 10.01.1962 à Dakar ;

272. Madame Atta GUEYE, Assistante Infirmière, née le 02.04.1959 à Guinguinéo ;

273. Monsieur Abdou FAYE, Assistant Infirmier, né le 16.07.1960 à Diakhao Saloum ;

274. Madame Nafisatou DIOP, Aide-infirmière, née le 17.07.1963 à Tambacounda ;

275. Monsieur Ousmane FAYE, Chauffeur, né le 12.11.1973 à Sagne Folo.

Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre

276. Monsieur Mamadou NDOYE, Sociologue, Chef Division Protection de la Famille, né le 26.09.1971 à Ndayane ;

277. Madame Khady GAYE, Assistante de direction, née le 23.02.1975 à Dakar ;

278. Madame Seynabou DJIBA, Institutrice, Gestionnaire/Direction de l'Evaluation des Projets, née le 22.07.1978 à Thionck-essyl ;

279. Monsieur Babacar DIOUF, Chauffeur, né le 10.05.1959 à Vélingara ;

280. Monsieur Mamady DABO, Chauffeur, né le 03.04.1968 à Kolda.

Ministère de l'Education nationale

281. Monsieur Ibrahima DIEYE, Professeur de SVT à la retraite, né en 1956 à Sivré Thiambé ;

282. Monsieur Souleye FAYE, Professeur d'Espagnol à la retraite, né en 1956 à Nguesse ;

283. Monsieur Landing DANFA, Professeur de SVT, Proviseur Lycée de Bounkiling, né en 1957 à Ziguinchor ;

284. Madame Madeleine Annie Daindail SANE, Professeur de Français, Proviseur du Lycée Saïdou Nourou Tall, née le 10.12.1959 à Dakar ;

285. Monsieur Oumar SY, Professeur de Mathématiques, né le 31.01.1968 à Pikine ;

286. Monsieur Ibrahima BA, Inspecteur de l'Enseignement Élémentaire, né le 11.03.1965 à Diakhao ;

287. Monsieur Ablaye NIANG, Inspecteur de l'Enseignement Élémentaire, né le 24.03.1971 à Tivaouane ;

288. Monsieur Moussa DIATTA, Inspecteur de l'Enseignement Élémentaire, né en 1959 à Thiare ;

289. Monsieur Saliou SENE, Inspecteur de l'Education élémentaire, né le 15.02.1972 à Kaolack ;

290. Monsieur El Hadji Ahmadou DIAGNE, Psychologue Conseiller/CNOSP, né le 27.07.1955 à Kolda ;

291. Monsieur Thomas TINE, Psychologue Conseiller/ENSETP, né le 28.08.1956 à Fandène ;

292. Monsieur Ibrahima DIOUF, Educateur Présoilaire, Directeur Ecole maternelle/Touba Peycouck, né le 24.07.1965 à Koumbal ;

293. Madame Bineta Diène THIAW, Directrice Daara Aïcha Oumoul Mounina, née le 12.02.1959 à Dakar ;

294. Madame Mairame Polèle BA, Institutrice, Directrice de l'Ecole Masse Massar Niane 2/Dakar, née le 02.02.1957 à Thiès ;

295. Monsieur Bathy GUEYE, Instituteur, Directeur de l'Ecole 2 de Darou Mousty, né le 31.12.1961 à Ndoiyene ;

296. Monsieur Célestin Saloly DIATTA, Instituteur, Directeur de l'Ecole 3 de Marsassoum, né le 16.05.1966 à Hitou ;

297. Monsieur Ibrahima DIEDHIOU, Instituteur, Directeur de l'Ecole Diattacounda 1/Goudomp, né le 13.02.1960 à Bignona ;

298. Monsieur Ousmane DIAGNE, Instituteur, Directeur de l'Ecole El H. Mamadou Ndiaye de Bayakh, né le 17.10.1957 à Bambe ;

299. Monsieur Samba DIENG, Instituteur, Directeur de l'Ecole Guéoul 2/Kébémér, né le 31.12.1959 à Korane ;

300. Monsieur Amadou Mar FALL, Instituteur, Directeur de l'Ecole Nafissatou Niang/IEF Almadies, né le 25.04.1958 à Linguère ;

301. Monsieur Mamadou NDAO, Instituteur, Directeur de l'Ecole Pout 1, né le 29.09.1958 à Nguéniène ;

302. Monsieur Djibril DIOUF, Instituteur, Directeur de l'Ecole Sindiane/Thiès Dpt, né le 06.11.1961 à Keur Lamane ;

303. Monsieur Saliou FALL, Instituteur, Directeur de l'Ecole Tafsir Ndiaga Guèye/IEF Almadies, né le 29.07.1958 à Dakar ;

304. Monsieur Hamet SARR, Instituteur, Directeur de l'Orphelinat Alkhayria à Guéoul, né le 19.04.1957 à Guéoul ;

305. Monsieur El Hadji Demba MBOW, Instituteur, Chef Bureau Ressources Humaines/ IEF Thiès Dpt, né le 21.09.1958 à Thiès ;

306. Monsieur Birame DIENG, Instituteur de C.E à la retraite, né en 1956 à Coki ;

307. Monsieur Aboubakri SOW, Instituteur, Surveillant au Lycée de Yoff, né le 31.10.1961 à Dakar ;

308. Madame Marième Soda DIAHATE, Institutrice, Surveillante au Lycée de Yoff, née le 14.12.1963 à Diourbel ;

309. Monsieur Moussa DIA, Instituteur/Division Sports et Activités de Jeunesse, né le 18.01.1967 à Mékhé ;

310. Monsieur Abdoulaye MBOW, Instituteur/Ecole Elémentaire Centre Talibou Dabo, né le 12.01.1977 à Thioubène ;

311. Madame Marième NDIAYE, Institutrice, née le 16.05.1958 à Saint-Louis ;

312. Madame Seynabou POUYE, Institutrice à la retraite, née le 14.11.1957 à Dakar ;

313. Madame Assiétou DIOP, Institutrice à la retraite, née le 26.11.1957 à Dagana.

**Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**

314. Monsieur Omar KASSE, Professeur d'Anglais, Chef Service Pédagogique/UADB, né le 08.04.1973 à Bambey ;

315. Monsieur Papa Demba FALL, Professeur de Géographie, Chercheur des Universités, né le 10.03.1955 à Dakar ;

316. Monsieur Bassirou FALL, Inspecteur d'EPJS, Directeur des Sports/UADB, né le 31.01.1971 à Diourbel ;

317. Monsieur Ibrahima THIAM, Enseignant-chercheur/U.T, né le 14.05.1976 à Dakar ;

318. Monsieur Ousmane GUEYE, Enseignant-chercheur/U.T, né le 18.01.1968 à Thiès ;

319. Monsieur Diouma KOBOR, Enseignant-chercheur/UASZ, né le 25.03.1973 à Malème Niani ;

320. Monsieur Oumar SY, Enseignant-chercheur/UASZ, né le 05.07.1970 à Fanaye ;

321. Madame Fatou Bintou SAR, Enseignante-chercheuse/U.T, née le 08.04.1976 à Dakar ;

322. Monsieur Tafsir Babacar NDOYE, Chercheur biologiste, né le 18.08.1974 à Nguékokh ;

323. Monsieur Amadou Tidiane NIANG, Ingénieur-chercheur, né le 25.10.1958 à Matam ;

324. Monsieur Joseph Saturnin DIEME, Ingénieur en Energie Solaire, Chef Div. Innovation/DGRI, né le 20.11.1976 à Affiniam ;

325. Monsieur Jean Erick Ph. Arial FARGEAS, Ingénieur en Informatique, né le 06.01.1971 à Ziguinchor ;

326. Madame Marième BA Juriste, Directrice Ressources Humaines et Formation/UASZ, née le 08.02.1976 à Thiès ;

327. Monsieur Assane FAYE, Directeur des Ressources Humaines/UGB, né le 18.02.1968 à Diofior ;

328. Madame Maïmouna DIAKHATÉ, Directrice Ressources Humaines et Formation/U.T, née le 18.11.1969 à Kaolack ;

329. Madame Mame Touty DIENG, Sociologue Spécialiste en Communication Sociale/U.T, née le 16.12.1969 à Thiès ;

330. Monsieur Mamadou DIOP, Planificateur, Coordonnateur Cellule Etudes et Planification, né le 09.12.1966 à Saint-Louis ;

331. Madame Khardidiatou KANE, Bibliothécaire, Chef du Service de la Publication/IFAN, née le 03.03.1964 à Dakar ;

332. Monsieur Abdoulaye SARR, Conservateur d'Archives, Directeur Gestion Domaine Universitaire/UCAD, né le 18.07.1965 à Rufisque ;

333. Monsieur Modou FALL, Informaticien, Chef Div. Formation et Enseig. à Distance, né le 07.02.1975 à Diourbel ;

334. Monsieur Malick DIAGNE, Informaticien, né le 20.10.1959 à Mbacké ;

335. Madame Elisabeth Marie Thérèse GOMIS, Assistante de direction, Chef du Service de la Scolarité/U.T, née le 29.04.1968 à Dakar ;

336. Madame Mame Coumba DIAGNE, Assistante de direction, Chef Service Scolarité/EPT, née le 14.11.1968 à Thiès ;

337. Madame Ndèye Fatou TEUWE, Assistante de direction, née le 01.10.1974 à Dakar ;

338. Madame Marième DIONE, Assistante de direction, née le 04.06.1970 à Dakar ;

339. Madame Aïssatou CAMARA, Assistante, née le 21.06.1959 à Rufisque ;

340. Madame Marième Mbaye BEYE, Secrétaire de direction, née le 30.03.1964 à Dakar ;

341. Madame Ramatoulaye DIALLO, Secrétaire de direction, née le 06.09.1972 à Ziguinchor ;

342. Madame Ndèye Diambogne DIENG, Secrétaire de direction, née le 29.11.1958 à Kaolack ;

343. Madame Astou CISSE, Secrétaire de direction, née le 18.11.1976 à Dakar ;

344. Madame Salimatou COLY, Secrétaire de direction, née le 31.10.1960 à Dakar ;

345. Madame Adama CASSE, Secrétaire de direction, née le 10.12.1961 à Dakar ;

346. Madame Ndèye Fatou Moussa NDIAYE, Secrétaire de direction à la retraite, née le 09.02.1955 à Dakar ;

347. Madame Sylvie FAL, Secrétaire sténodactylographe, née le 04.02.1958 à Mbacke ;

348. Madame Ndèye Awa DIAGNE, Secrétaire sténodactylographe, née le 16.10.1964 à Louga ;

349. Monsieur Badara NDIAYE, Instituteur, Régisseur de Paiement des Bourses/UCAD, né le 20.10.1971 à Kaolack ;

350. Monsieur Saïdou CAMARA, Secrétaire d'Administration Universitaire, né le 20.11.1959 à Dakar ;

351. Madame Rokhyatou SONKO, Secrétaire, née le 16.03.1976 à Ziguinchor ;

352. Madame Mame Ndella DIAGNE, Secrétaire, née le 02.07.1961 à Sokone ;

353. Madame Andrée Marie SENE, Secrétaire, née le 23.04.1969 à Joal Fadiouth ;

354. Monsieur Amadou Noiraud BEYE, Chef Division Comptabilité, né le 02.09.1959 à Dakar ;

355. Monsieur Abdoulaye TRAORE, Comptable, né le 14.06.1960 à Dakar ;

356. Madame Anta DIOP, Comptable, née le 23.06.1971 à Dakar ;

357. Madame Khary Gaye KANE, Comptable, née le 06.11.1963 à Matam ;

358. Monsieur Papa Ousseynou DIAKHATE, Attaché d'administration, Chef des Services Administratifs/UGB, né le 04.12.1959 à Thiès ;

359. Monsieur Ibrahima NDOUR, Attaché d'administration universitaire, né le 25.11.1960 à Dakar ;

360. Monsieur Adama LY, Attaché d'Administration Universitaire, né le 16.04.1964 à Lidoube ;

361. Monsieur Guedji NDIAYE, Technicien Reprographe, né le 10.11.1975 à Sèssène ;

362. Madame Ndèye Fatou DIALLO, Agent administratif, Chef de Section/Service Social du Personnel, née le 18.07.1963 à Labé ;

363. Monsieur Mamadou Abib NDIAYE, Agent administratif, né le 05.03.1959 à Thiès ;

364. Monsieur Mamadou Nicolas DIALLO, Responsable Bureau Courrier, né le 14.10.1963 à Oussouye ;

365. Monsieur Sidy DIOUF, Restaurateur, Chef Service Restaurants Universitaires, né le 25.03.1961 à Keur Thiaph ;

366. Monsieur Ibrahima DIOP, Commis d'administration à la retraite, né le 24.04.1950 à Thiès ;

367. Monsieur Diène FAYE, Surveillant général Sécurité, né le 16.12.1958 à Sob Somb ;

368. Monsieur Omar WADE, Chef de résidence, né le 24.05.1969 à Gandon ;

369. Monsieur Mamadou MBAYE, Chef de résidence, né le 15.09.1958 à Ndoum ;

370. Monsieur El Hadji Thierno Amath NDIAYE, Menuisier, Chef de la Maintenance, né le 23.10.1972 à Pikine ;

371. Monsieur Mamadou Demba BA, Plombier, né le 20.02.1961 à Cas-cas ;

372. Monsieur Ibrahima LY, Chauffeur, né le 24.07.1959 à Dakar ;

373. Monsieur Ibrahima Ndiaye SARR, Chauffeur, né le 15.03.1963 à Thiès ;

374. Monsieur Mamadou DIALLO, Chauffeur, né le 04.01.1962 à Dakar ;

375. Monsieur Mamadou DIATTA, Cuisinier, né le 15.02.1958 à Ziguinchor ;

376. Monsieur Sény SANE, Agent de service, né le 26.06.1963 à Kourouck ;

377. Monsieur Amadou ADJ, Agent de service, né le 01.12.1960 à Dakar.

Ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des P.M.E

378. Monsieur Assane DIAGNE, Ingénieur en Informatique, né le 09.07.1975 à Bargny ;

379. Monsieur Jean Paul Madior DIOUF, Contrôleur du Contrôle Economique, né le 20.01.1979 à Kaolack ;

380. Madame Magatte FALL, Assistante administrative, née le 23.05.1971 à Rufisque ;

381. Monsieur Emmanuel LOPEZ CORREA, Comptable, Assistant Administratif et Financier, né le 03.10.1963 à Dakar ;

382. Monsieur Mor GUEYE, Chauffeur, né le 14.12.1969 à Sagatta.

Ministère de l'Elevage et des Productions Animales

383. Monsieur El Hadji Khaly DIEYE, Ingénieur des Travaux d'Elevage, né le 06.01.1962 à Tivaouane ;

384. Monsieur Mamadou Abib KA, Ingénieur des Travaux d'Elevage, né le 02.05.1968 à Thiès ;

385. Monsieur Bouly TAMBA, Ingénieur des Travaux d'Elevage à la retraite, né le 31.12.1947 à Yacko ;

386. Madame Safiatou BALDE, Géographe Environnementaliste, née le 14.04.1967 à Ziguinchor ;

387. Monsieur Malick KEBE, Agent Technique d'Elevage, né le 02.07.1966 à Diakhao ;

388. Monsieur Mbaye Amy DIOUF, Agent Technique d'Elevage, né le 03.01.1969 à Deysangou ;

389. Madame Arame NDIAYE, Agent Technique d'Elevage, née le 18.11.1965 à Thiès ;

390. Monsieur Mamadou Mansour FALL, Agent Technique d'Elevage, né le 10.08.1968 à Dakar ;

391. Monsieur Abdoulaye SADIO, Infirmier d'Elevage à la retraite, né le 31.12.1946 à Sédhiou.

**Ministère de la Formation professionnelle,
de l'Apprentissage et de l'Artisanat**

392. Madame Maïmouna KANTE, Professeur d'Enseignement Moyen, Directrice de l'ENFEFS, née le 01.10.1964 à Ziguinchor ;

393. Madame Ndèye MBODJ, Professeur de Mathématiques à la retraite, née le 11.02.1955 à Nguékokh ;

394. Monsieur Aly NDOYE, Professeur de Mathématiques/CFP Ouakam, né le 04.02.1964 à Dakar ;

395. Monsieur Papa Mamadou SY, Professeur d'Education Technologique, Directeur du CFPPJ Dakar, né le 28.07.1964 à Bambey ;

396. Monsieur Cheickh Tidiane COUNDOUL, Inspecteur de Spécialité/Inspection d'Académie de Sédhiou, né le 10.03.1972 à Nguith ;

397. Monsieur Alassane DJIGO, Censeur Lycée Technique et Commercial El H. Abdoulaye Niasse/KK, né le 02.11.1965 à Kaolack ;

398. Monsieur Papa Ndiaye FALL, Directeur Centre de Formation Professionnelle de Bignona, né le 26.03.1973 à Gossas ;

399. Madame Hapsa Boucar KANE, Assistante à la retraite, née le 04.07.1955 à Matam ;

400. Monsieur Alioune Sène SAKHO, Instituteur principal à la retraite, né le 03.08.1956 à Mékhé ;

401. Monsieur Samba Sidibé DIALLO, Instituteur principal de C.E, né le 11.09.1964 à Kaolack ;

402. Monsieur Siré MBAYE, Instituteur, Chef Bureau Partenariat à la DA, né en 1957 à Koungheul ;

403. Monsieur Nouhoum MBEGNIGA, Instituteur, Surveillant/CFPJ Dakar, né le 03.02.1967 à Saldé ;

404. Madame Coumba Dagana SECK, Institutrice, Surveillante au CNCPI, née le 24.11.1959 à Saint-Louis ;

405. Monsieur Alassane DIOP, Maître d'Enseignement Technique Professionnel, né le 17.04.1978 à Békhar ;

406. Monsieur Louis TOURE, Maître d'Enseignement Technique Professionnel, né le 03.09.1974 à Nguéniène ;

407. Monsieur Ndaraw MBODJ, Maître d'Enseignement Technique Professionnel à la retraite, né le 17.02.1955 à Ndombo ;

408. Madame Penda Abdoul BA, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 16.09.1968 à Fatick ;

409. Madame Hélène KASSOKA, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 25.12.1962 à Ziguinchor ;

410. Madame Fatou SENE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 31.07.1966 à Bignona ;

411. Madame Ndèye Seyni Sarr SOW, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 27.04.1964 à Thiès ;

412. Madame Magatte GNINGUE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 11.02.1959 à Kaolack ;

413. Madame Diokhé NDIAYE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 02.02.1963 à Malème Hodar ;

414. Madame Khady CISSE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 16.10.1958 à Dakar ;

415. Madame Nogaye GNINGUE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 06.04.1959 à Diourbel ;

416. Madame Elisabeth Marie Rose DUPA, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 20.11.1959 à Dakar ;

417. Madame Fatou SARR, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 21.03.1973 à Dakar ;

418. Madame Coumba Betty DIOP, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 06.02.1971 à Louga ;

419. Madame Adama DIOUF, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 15.04.1969 à Niakhar ;

420. Madame Ndèye Loutandy DIAKHATE, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 01.11.1970 à Dakar ;

421. Madame Marame DIOUM, Maîtresse d'Enseignement Technique Professionnel, née le 31.05.1971 à Dakar ;

422. Madame Ndoumbé DIOP, Maîtresse d'Economie Familiale et Sociale, née le 13.04.1961 à Dakar ;

423. Madame Khadidiatou SARR, Maîtresse d'Economie Familiale et Sociale, née le 23.11.1969 à Joal Fadiouth ;

424. Madame Fatou NDIAYE, Maîtresse d'Economie Familiale et Sociale, née le 30.01.1964 à Dakar ;

425. Monsieur Youssouph BADJI, Formateur en Electricité Bâtiment et Solaire/CFPJ, né le 05.03.1963 à Talloum ;

426. Monsieur Yéro Gallo KAMARA, Formateur Métaux à la retraite, né en 1953 à Agnam Civol ;

427. Madame Awa GNING, Formatrice en couture, née le 29.05.1970 à Bignona ;

428. Madame Khady MBAYE, Formatrice en social, née le 23.09.1970 à Dakar ;

429. Monsieur Ibrahima DIABY, Spécialiste en Construction Métallique à la retraite, né le 17.07.1951 à Dakar.

Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime

430. Monsieur Assane GUEYE, Inspecteur supérieur des Pêches et de l'Aquaculture, né le 12.01.1969 à Yadé ;

431. Monsieur Mohamedou Abdoulaye MBAYE, Ingénieur Commercial, Conseiller Technique, né le 10.12.1976 à Dakar ;

431. Monsieur Adama FAYE, Ingénieur des Pêches, né le 12.05.1967 à Mbour ;

432. Monsieur Ibrahima SALL, Technicien des Pêches Maritimes, né le 31.12.1957 à Médina Sabakh ;

434. Madame Aïssatou SENGHOR, Assistante Ressources Humaines/ANAM, née le 01.06.1967 à Fatick.

Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

435. Monsieur Ousseynou KEBE, Spécialiste en Aménagement du Territoire, né le 07.08.1970 à Dakar.

Ministère de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie

436. Monsieur Abou Hamady DIONG, Economiste, Coordonnateur Cellule Passation des Marchés, né le 04.05.1958 à Golléré Darndé ;

437. Monsieur Thierno Souleymane DIACK, Technicien Supérieur, Spécialiste en Agroalimentaire, né le 30.10.1957 à Ndoffane ;

438. Monsieur Mamadou DIAGNE, Chauffeur, né le 16.10.1958 à Rufisque ;

439. Monsieur Mor BADIANE, Chauffeur, né le 10.01.1959 à Ngraff Poleck.

Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie

440. Monsieur El Hadji Tanor GNING Inspecteur d'EPJS, Directeur de Cabinet du Ministre, né le 01.02.1973 à Thiès.

Ministère des Sports

441. Monsieur Youssef OMAÏS, Président Directeur général PATISEN, né le 06.05.1954 à Dakar ;

442. Monsieur Serigne Bara TALL, Professeur d'Education physique sportive, né le 10.08.1960 à Saint-Louis ;

443. Madame Siré SANE, Secrétaire de direction, née le 07.08.1978 à Thiès ;

444. Monsieur Mamadou Ngor FAYE, Maître d'Education physique sportive, né le 08.10.1973 à Loul Sessène ;

445. Monsieur Amadou CISSOKHO, Maître d'Education Populaire à la retraite, né le 13.04.1957 à Louga ;

446. Madame Aminata CISSE, Maîtresse d'Education Physique Sportive à la retraite, née le 08.11.1954 à Thiès ;

447. Monsieur Alassane DIA, Instructeur d'Education Physique Sportive à la retraite, né le 15.11.1953 à Dakar ;

448. Madame Fatimata Binetou DIENE, Commis d'administration, née le 04.03.1963 à Dakar ;

449. Monsieur Cheikh FALL, Pêcheur, Capitaine Equipe Nationale Pêche Sportive, né le 16.12.1953 à Dakar.

Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions

450. Monsieur Tamsir SALL, Agent de service, né le 24.10.1967 à Dakar.

Ministère de la Culture

451. Madame Ngakane GNING, Conseillère aux Affaires Culturelles, née le 27.09.1974 à Boof Poupouye ;

452. Monsieur Bachirou MBOUP, Economiste, né le 12.02.1959 à Dakar ;

453. Monsieur Mamadou Lamine MANGA, Scénographe, né le 05.05.1972 à Coulaye ;

454. Madame Mame Sahla FAYE, Communicatrice à la retraite, née le 18.08.1954 à P. Mané K.Soucka ;

455. Monsieur Idrissa BA, Agent d'administration, né le 15.01.1971 à Dakar ;

456. Monsieur Seydou Nourou KANE, Agent administratif, né le 25.02.1974 à Dimbokro (RCI) ;

457. Monsieur Salif DIEDHIOU, animateur Culturel, né le 01.01.1968 à Baïla ;

458. Madame Fatou FALL, Animatrice Culturelle, née le 20.05.1976 à Dakar ;

459. Madame Ndèye Fatou GUEYE, Animatrice Culturelle, née le 15.01.1975 à Dakar ;

460. Madame Hawa BA, Animatrice Culturelle, née le 26.08.1970 à Dakar ;

461. Monsieur Mor Coumba MBENGUE, Batteur au Ballet national, né le 24.04.1958 à Dakar.

Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat

462. Monsieur Sidade GASSAMA, Economiste, né le 12.11.1968 à Thiès.

Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique

463. Monsieur Babacar Guèye DIOP, Directeur des Finances et de la Comptabilité, né le 13.06.1962 à Rufisque ;

464. Madame Mame Fatou MBAYE, Agent Technique des Postes, née le 31.08.1959 à Thiès.

Ministère des Transports aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires

465. Monsieur Alioune FALL, Président Directeur général TRANSAIR, né le 21.02.1973 à Toumodi (RCI) ;

466. Madame Zeynab MBENGUE, Administrateur civil, Secrétaire général du Ministère, née le 14.10.1978 à Dakar ;

467. Monsieur Abdoulaye NDIAYE, Conseiller Technique n° 2, né le 10.03.1956 à Toubacouta.

Ministère du Tourisme

468. Monsieur Mouhamadou Moustapha SOW, Professeur de l'Enseignement Secondaire, Directeur Réglementation Touristique, né le 23.04.1971 à Saint-Louis ;

469. Madame Gayssiry DAFF, Technicienne Supérieure en Tourisme, née le 23.01.1974 à Diourbel ;

470. Monsieur Ousseynou KONATE, Concierge/SAPCO, né le 19.04.1957 à Kobongoye.

Ministère des Mines et de la Géologie

471. Madame Rosaline Anna Coumba MBAYE, Ingénieur de Conception Option Géologie, née le 28.11.1978 à Thiès ;

472. Monsieur Raymond SAGNA, Ingénieur Minéralogiste, né le 15.05.1970 à Ziguinchor ;

473. Monsieur Emmanuel DIOH, Informaticien, analyste-programmeur, né le 06.03.1962 à Fadiouth.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

474. Monsieur Ibra Sounkarou NDIAYE, Ingénieur des Eaux et Forêts, Directeur/PVE, né le 10.05.1963 à Ndandé ;

475. Madame Marie Julienne NDIAYE, Ingénieur des Travaux des Parcs nationaux, née le 21.06.1971 à Joal Fadiouth ;

476. Monsieur Zoubeirou GUEYE, Instituteur, Assistant du Directeur en charge des Eco-activités, né le 20.02.1969 à Sokone ;

477. Monsieur Ousmane DIOUF, Gestionnaire des Ressources Humaines, né le 08.03.1968 à Nianiane.

Ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat

478. Monsieur Samba GAYE, Inspecteur d'EPJS, Conseiller Technique, né le 06.06.1974 à Boucotte Ouoloff ;

479. Monsieur Abdoulaye Madior DIENG, Inspecteur Education Populaire Jeunesse et Sports à la retraite, né le 09.04.1951 à Kébémér ;

480. Monsieur Samba MBODJI, Maître d'Education Populaire, né le 02.01.1980 à Thiès ;

481. Monsieur Babacar SY, Maître d'Education Populaire, né le 05.06.1975 à Ndioungue ;

482. Monsieur Demba KA, Maître d'Education Populaire, né le 11.08.1969 à Guinguinéo ;

483. Monsieur Papa Sambou NDIAYE, Maître d'Education Populaire, né le 25.11.1977 à Fatik ;

484. Monsieur Gérard Kabomène DIAMACOUNE, Maître d'Education Populaire, né le 30.01.1978 à Séghalène ;

485. Madame Oumoul Khaïry SY, Maîtresse d'Education Populaire, née le 17.06.1978 à Dakar.

Ministère de l'Emploi, de l'Insertion professionnelle et de l'Intensification de la Main-d'œuvre

486. Monsieur Gorgui NDIAYE, Administrateur Civil, Secrétaire général du Ministère, né le 16.03.1976 à Rufisque ;

487. Madame Marème FALL, Assistante de direction, née le 22.03.1960 à Dakar ;

488. Madame Ndèye Awa DIOP, Agent administratif, née le 01.04.1974 à Dakar ;

489. Monsieur Jean Luc GOMIS, Informaticien, né le 17.02.1966 à Dakar.

Grande Chancellerie de l'Ordre National du Lion

490. Monsieur Momar DIAGNE, Directeur des Affaires parlementaires/CENA, né le 19.03.1968 à Dakar ;

491. Monsieur Khadime AMAR, Secrétaire de direction/Médiature, né le 28.11.1980 à Rufisque ;

492. Madame Maréma THIAM, Assistante de gestion/Médiature, née le 23.06.1977 à Dakar ;

493. Monsieur Mamadou LECOR, Agent comptable/CENA, né le 28.01.1982 à Dakar ;

494. Monsieur Moussa NGOM, Sergent-chef (er), né le 23.01.1956 à Rufisque ;

495. Monsieur Mor THIOUB, Délégué du Marché Tilène, né le 31.12.1941 à Thioubène.

Art. 4. - Le Premier Ministre, les Ministres et le Chancelier de l'Ordre du Mérite sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-681 du 26 mars 2018
portant nomination dans l'Ordre national
du Lion à titre étranger**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national du Lion, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2016-993 du 14 juillet 2016 portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 portant composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - Est nommé au grade de Commandeur :

- Docteur Deo NSHIMIRIMANA, Représentant résident de l'OMS au Sénégal, né le 23 février 1956 à Rango (Burundi).

Art. 2. - Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-682 du 26 mars 2018
portant nomination dans l'Ordre du Mérite
à titre étranger**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

VU le décret n° 71-652 du 09 juin 1971 réglementant l'Ordre du Mérite, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier ;

VU le décret n° 2016-993 du 14 juillet 2016 portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2017-1531 du 31 octobre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur Présentation du Chancelier de l'Ordre du Mérite,

DECRETE :

Article premier. - Sont nommés au grade de Chevalier :

- Madame Maryvonne MOYA, Conseillère municipale à Noisy-Le-Sec, secrétaire déléguée aux Anciens Combattants, née le 21 juillet 1958 à Mascara (Algérie)

- Monsieur Julien, Gérard, Joseph MASSON Photographe-réalisateur-auteur, né le 16 novembre 1986 à Albertville.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées, le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et le Chancelier de l'Ordre du Mérite sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

PRIMATURE**Décret n° 2018-606 du 21 mars 2018 modifiant le décret n° 63-797 du 10 décembre 1963 relatif aux conditions dans lesquelles les ministres peuvent déléguer leur signature****RAPPORT DE PRESENTATION**

Les conditions dans lesquelles les ministres peuvent déléguer leur signature sont encadrées par le décret n° 63-797 du 10 décembre 1963, modifié par le décret n° 64-774 du 18 novembre 1964. Il résulte de l'alinéa premier de l'article premier de ce texte que les ministres sont autorisés à déléguer par arrêté leur signature à leur directeur de cabinet, en toute matière et aux directeurs de service, pour les affaires intéressant leur direction.

Ainsi, ce texte ne vise parmi les bénéficiaires de la délégation de signature que le directeur de cabinet et les directeurs de service, à l'exclusion du secrétaire général du ministère. D'ailleurs, en vertu de l'instruction n° 017 PR du 1^{er} mars 1968 relative aux délégations accordées par les ministres et de la circulaire présidentielle n° 110/PR/SG/JUR du 10 décembre 1963 sur les délégations de signature, la liste limitative prévue par le décret n° 63-797 du 10 décembre 1963, doit s'interpréter restrictivement.

Le caractère restrictif de ce texte s'explique par le fait qu'à l'époque, le poste de secrétaire général n'était pas encore institué dans les ministères.

Après avoir connu pendant longtemps une existence de fait, le décret n° 2002-1173 du 23 décembre 2002, a institué, pour la première fois, un secrétaire général dans certains ministères. Ce texte a été modifié, notamment par le décret n° 2005-518 du 09 juin 2005, qui a ajouté le Ministère de la Justice à la liste des ministères disposant d'un secrétaire général.

Récemment, dans un souci d'une meilleure coordination des activités ministérielles, le décret n° 2017-313 du 15 février 2017, instituant un secrétariat général dans les ministères, a procédé à l'extension de l'institution du secrétariat général à tous les ministères.

Pourtant, dans la pratique administrative, les ministres, prenant en compte le rôle central des secrétaires généraux dans la coordination de la gestion administrative et technique des départements ministériels, leur consentent souvent des délégations de signature pour les besoins de la marche du service.

Cependant, cette pratique, non conforme à la réglementation en vigueur, est de nature à entraîner l'annulation devant la Cour suprême de l'acte signé par délégation par le secrétaire général, lorsque cette délégation porte notamment sur une mesure individuelle et ainsi entraver l'efficacité de l'action des départements ministériels.

Il est, dès lors, apparu nécessaire de procéder à la modification du décret n° 63-797 du 10 décembre 1963, en vue d'ajouter le secrétaire général du ministère aux autorités bénéficiaires de la délégation de signature.

Cette solution, en harmonie avec la pratique, vise à favoriser une plus grande déconcentration des pouvoirs au sein des départements ministériels, conformément aux nouvelles options de gouvernance publique.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 63-797 du 10 décembre 1963 relatif aux conditions dans lesquelles les ministres peuvent déléguer leur signature, modifié par le décret n° 64-774 du 18 novembre 1964;

VU le décret n° 2014-1175 du 17 septembre 2014 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Primature ;

VU le décret n° 2017-313 du 15 février 2017 instituant un secrétariat général dans les ministères ;

VU le décret n° 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant de nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2017-1546 du 08 septembre 2017 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence, la Primature et les ministères ;

Sur le rapport du Premier Ministre,

DECRETE :

Article premier. - Les dispositions du premier alinéa de l'article premier du décret n° 63-797 du 10 décembre 1963 relatif aux conditions dans lesquelles les ministres peuvent déléguer leur signature sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes :

« *Article premier, alinéa premier.* - « Les ministres sont autorisés à déléguer, par arrêté, leur signature :

- à leur directeur de cabinet et au secrétaire général du ministère, en toute matière ;
- aux directeurs de service, pour les affaires intéressant leur direction ».

Fait à Dakar, le 21 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté ministériel n° 16460 en date
23 septembre 2013 portant implantation
d'une association étrangère

Article premier. - Est autorisée l'implantation de l'association étrangère dénommée « IRRIGASC » (PROCEDE D'IRRIGATION INVENTE PAR MONSIEUR JACQUES GASC), dont le siège social est établi provisoirement à la villa n° 116/A, Sotrac Mermoz - Dakar.

Art. 2. - L'association susnommée est autorisée à mener ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Art. 3. - Cette association devra être gérée et administrée conformément aux statuts déposés au Ministère de l'Intérieur.

Art. 4. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 3982 en date du 22 février 2018
fixant l'organisation des opérations et la nature des
commissions administratives instituées pour les
besoins de la révision exceptionnelle des listes
électorales en vue de l'élection présidentielle du 24
février 2019

Article premier. - Les opérations de la révision exceptionnelle des listes électorales pour l'élection présidentielle du 24 février 2019 sont menées sur le territoire national du 1^{er} mars au 30 avril 2018.

Art. 2. - Il est institué au moins une commission administrative au niveau de chaque circonscription électorale.

Compte tenu des spécificités locales et de l'évaluation du déroulement des activités de la révision, l'autorité administrative compétente peut décider, en relation avec la Direction générale des Elections et la Direction de l'Automatisation des Fichiers, de la mise en service de commissions administratives supplémentaires.

La commission administrative est fixe. Elle peut aussi être itinérante selon les besoins ou les réalités de la circonscription.

Le cas échéant, un plan et une programmation efficiente sont élaborés par le Préfet ou le Sous-préfet, en relation avec la C.E.N.A et les membres de la commission. Une large diffusion en est faite avec les supports appropriés.

Les moyens de la mobilité de la commission sont à la charge de l'autorité administrative compétente.

Art. 3. - La commission administrative fonctionne de huit (08) heures à dix-huit (18) heures.

Toutefois, le Préfet ou le Sous-préfet peut adapter les horaires et déterminer le jour de repos hebdomadaire, selon les spécificités locales.

Art. 4. - Les commissions administratives sont de deux ordres :

- une commission administrative dite « spéciale » qui, en sus des opérations traditionnelles de la révision à savoir l'inscription, la modification de l'inscription, la prise en compte du statut civil ou militaire et la radiation, prend en charge la première demande de carte d'identité CEDEAO suivie d'une inscription sur une liste électorale, la correction d'erreurs matérielles sur les éléments de l'état civil, le changement de la photo intervertie ou floue et l'établissement de duplicata.

Cette commission est instituée auprès de chaque Préfet et Sous-préfet. Elle est dotée d'un personnel technique et de moyens informatiques adéquats pour l'exécution des missions qui lui sont assignées.

Elle est compétente dans le ressort des circonscriptions électorales sous tutelle de l'autorité qui l'a instituée. Elle peut être itinérante. Toutefois, du fait de l'exigence d'une connexion instantanée avec la base de données, une demande de correction portant sur un élément de l'état civil ne peut être satisfaite que si la commission est fixe.

Si la situation l'exige, d'autres commissions spéciales peuvent être mises en oeuvre.

- une commission administrative dite « classique » qui, dans les limites de sa circonscription électorale, exécute les opérations traditionnelles de la révision des listes électorales sur la base de formulaires.

Art. 5. - La commission administrative est composée :

- d'un président nommé par l'autorité administrative compétente ;
- d'un préposé chargé de la distribution des cartes d'électeur, au niveau de la commission spéciale ;
- d'un représentant du Maire ;
- et des représentants des partis politiques légalement constitués. Ceux-ci peuvent s'organiser en coalition pour assurer cette représentation.

Les opérations sont effectuées sous la supervision et le contrôle de la C.E.N.A.

Les formulaires d'enregistrement des demandes, les documents et le matériel de travail de la commission administrative sont à la charge de la Direction générale des Elections.

Art. 6. - Tout citoyen sénégalais remplissant la condition d'âge et jouissant de ses droits civiques et politiques peut se présenter devant une commission administrative pour solliciter son inscription sur une liste électorale, la modification de celle-ci ou la correction portant sur une erreur constatée sur sa carte d'identité CEDEAO, la prise en compte de son statut d'électeur « militaire » ou « civil », la radiation d'un électeur ou sa propre radiation, dans les conditions définies par le Code électoral.

Art. 7. - Pour toute première demande, le requérant doit présenter l'une des pièces suivantes :

- une carte d'identité CEDEAO ;
- une carte nationale d'identité ou une carte d'électeur numérisée ;
- un extrait de naissance dont la codification sera effectuée par la commission administrative avec l'instruction de la demande ;
- un récépissé de demande d'établissement d'une carte d'identité CEDEAO délivré par un centre d'instruction traditionnel de la carte d'identité.

Sauf dans le cas d'une demande de duplicata pour cause de perte, l'électeur figurant déjà dans le fichier général doit toujours présenter sa carte d'identité CEDEAO faisant office de carte d'électeur.

La photocopie de la carte présentée est toujours jointe au formulaire ouvert à cet effet.

Art. 8. - Pour toute sollicitation auprès de la commission administrative impliquant la circonscription électorale, l'électeur doit apporter la preuve du lien de rattachement avec ladite circonscription, conformément aux dispositions du Code électoral.

Art. 9. - Les électeurs militaires et paramilitaires sont enrôlés dans le même schéma et selon les mêmes modalités que les électeurs civils. Le statut de l'électeur doit être précisé sur tous les formulaires quelle que soit la nature de la demande, en application des dispositions des articles L.29 et R.37 du Code électoral.

Art. 10. - Pour la disponibilité des statistiques hebdomadaires par nature de demande, la fiche de pointage des opérations, mise à disposition, doit être rigoureusement renseignée après chaque passage d'électeur.

Les formulaires sont classés par lot de cent cinquante au maximum et acheminés par bordereau de transmission dûment visé par le Président de la commission et signé par le Préfet ou le Sous-préfet.

Art. 11. - la remontée des formulaires vers les services centraux pour exploitation, s'effectue au fur et à mesure du déroulement des opérations de la révision pour en permettre une évaluation et un suivi efficaces.

Art. 12. - Le Directeur général des Elections, le Directeur de l'Automatisation des Fichiers, les gouverneurs, préfets et sous-préfets sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêté ministériel n° 1533 en date du 31 janvier 2018 portant installation du Tribunal de Grande Instance de Pikine Guédiawaye

Article premier. - En application des dispositions réglementaires, le Tribunal de Grande Instance de Pikine - Guédiawaye est installé le lundi 26 février 2018.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel*.

Arrêté ministériel n°1959 en date du 12 février 2018 portant installation du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar

Article premier. - En application des dispositions réglementaires, le Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar est installé le vendredi 23 février 2018.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel*.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Décret n° 2018-693 du 28 mars 2018 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'un terrain d'une superficie 7000 ha situé à Rufisque, et constituant le pôle urbain du Lac Rose ; prononçant sa désaffectation

RAPPORT DE PRESENTATION

Dans le cadre de sa politique de développement de l'habitat au Sénégal, suivant le décret n° 2014-23 du 9 janvier 2014, monsieur le Président de la République a mis en place la Délégation aux pôles Urbains de développement de Diamniadio et du Lac Rose.

Entres autres missions, cette structure, personne morale de droit public ayant une autonomie de gestion avec conseil de surveillance, peut en rapport avec les ministères concernés, attribuer ou céder les terrains aménagés à des développeurs aptes à apporter des investissements structurants pour la réalisation dudit projet.

Auparavant, par décret n° 2016-764 du 10 juin 2016, l'Etat du Sénégal a déclaré d'utilité Publique le Nouveau pôle Urbain de développement de Lac Rose.

Cependant, pour permettre à la délégation, personne morale de droit public, d'administrer ce nouveau pôle en application du décret le créant, et pour mieux atteindre l'efficacité recherchée en instituant cette structure, il a été décidé conformément aux dispositions de l'article 51 du code du domaine de l'Etat, de transférer la propriété du propriété de l'Etat, à la Délégation, qui du reste demeure un démembrement de l'Etat.

La situation foncière de l'assiette du site de Lac Rose est de 7000 hectares.

Le projet de décret ci-joint élaboré en application des dispositions de la loi n° 76-66 du 2 juillet 1976 portant code du domaine de l'Etat et de la loi n° 76-67 du 02 juillet 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux autres opérations foncières d'utilité publique ainsi que des articles 29 et suivants du décret n° 64-573 en date du 30 juillet 1964 fixant les conditions d'application de la loi n° 64-46 en date du 17 juin 1964 relative au domaine national, a été préparé pour :

- prescrire l'immatriculation dudit terrain au nom de l'Etat ;
- prononcer sa désaffectation.

Telle est l'économie du présent projet de décret que je sou mets à votre signature.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la loi n° 76-66 du 02 juillet 1976 portant Code du Domaine de l'Etat ;

VU la loi n° 76-67 du 02 juillet 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux autres opérations foncières d'utilité publique ;

VU la loi n° 2011-07 du 30 mars 2011 portant régime de la propriété foncière ;

VU le décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 portant application de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national ;

VU le décret n° 2016-764 du 10 juin 2016, l'Etat déclarant d'utilité Publique le pôle Urbain de développement de Lac Rose ;

VU le décret n°2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2017-1533 du 07 septembre 2017 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n°2017-1546 du 08 septembre 2017 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

SUR le rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan,

DECRETE :

Article premier. - Est Prescrite l'immatriculation au nom de l'Etat d'un terrain d'une superficie de 7000 ha situé à Rufisque, et constituant le pôle urbain du Lac Rose,

Art. 2. -Est prononcé la désaffectation dudit terrain.

Art. 3. - Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 28 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

Décret n° 2018-699 du 29 mars 2018 portant répartition du prélèvement complémentaire du produit de la contribution forfaitaire à la charge des employeurs en faveur du secteur de la formation professionnelle et technique

RAPPORT DE PRESENTATION

Depuis l'année financière 2015, l'Etat révisé à la hausse la part de la Contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CFCE) allouée au secteur de la formation professionnelle et technique. Cette quote-part a d'abord été doublée, passant de 5 à 10%, et répartie comme suit :

- 5% à l'Office national de la Formation professionnelle (ONFP) ;
- 5% au Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (FFFPT).

Ainsi, la moitié des recettes de la CFCE va au renforcement du capital humain du Sénégal, une condition fondamentale pour permettre à notre pays de capter le dividende démographique.

Puis, cette quote-part est passée à 25% en 2016 et 50% en 2017, ce qui témoigne de l'intérêt que le Gouvernement accorde à la productivité du capital.

La loi de finances de 2018 porte le niveau global de cette affectation à 75%, ce qui implique un prélèvement complémentaire de 25% destiné au financement de la formation professionnelle et technique.

Enfin, la loi de finances de 2018 prévoit, en son article 19, que les modalités de répartition de ce prélèvement complémentaire de 25% seront mises en place par décret d'application.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la loi n°2011-15 du 08 juillet 2011 portant loi organique relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2016-34 du 23 décembre 2016;

VU la loi n° 2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code général des impôts, modifiée ;

VU la loi n°2015-01 du 06 janvier 2015 portant loi d'orientation de la formation professionnelle et technique ;

VU la loi n° 2017-35 du 21 décembre 2017 portant loi de finances pour l'année 2018;

VU le décret n° 2011-1880 du 24 novembre 2011 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2017-1546 du 08 septembre 2017 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

VU le décret n° 2017-1581 du 13 septembre 2017 relatif aux attributions du Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

Sur le rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;

DECRETE :

Article premier. - En application de l'article 19 de la loi n° 2017-35 du 21 décembre 2017 portant loi de finances pour l'année 2018, le prélèvement complémentaire de vingt-cinq pour cent (25%) sur le produit de la Contribution forfaitaire à la charge des employeurs, destiné au financement de la formation professionnelle et technique, est affecté au Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique.

Art. 2. - Le Ministre chargé de la Formation professionnelle et technique est chargé de préciser les modalités d'utilisation du prélèvement complémentaire visé à l'article précédent, dans une lettre d'orientation adressée au Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique, avec ampliation au Premier Ministre et au Ministre chargé des Finances.

Art. 3. - Le Ministre chargé des Finances et le Ministre chargé de la Formation professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le 29 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Arrêté ministériel n° 8849 en date du 26 mai 2017
portant gestion du projet BID - UEMOA
d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural

Article premier. - Il est mis en place au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, un Comité technique du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural.

Art. 2. - Le Comité technique est chargé d'assurer le suivi, l'évaluation et la coordination des opérations relatives à l'exécution du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural.

Art. 3. - Présidé par un conseiller technique du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le Comité technique comprend :

- un représentant de la Direction de l'Assainissement ;
- un représentant de la Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement ;
- un représentant de l'Office des Forages ruraux ;
- un représentant du bailleur ;
- un représentant de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt public.

Le Comité technique se réunit tous les six (06) mois, sur convocation de son président.

Art. 4. - Le Directeur de l'Assainissement nomme un point focal pour la conduite du volet assainissement rural du projet.

Art. 5. - L'OFOR met en place, pour le volet hydraulique rurale, une Unité de Gestion qui comprend :

- un ingénieur hydraulicien en génie civil ou génie rural, point focal ;
- un comptable pour la gestion des dépenses de la composante « Gestion du projet et activités de coordination ».

Les membres de l'Unité de Gestion sont nommés par le Directeur général de l'OFOR.

Art. 6. - Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 20265 du 26 octobre 2015 portant nomination d'un coordonnateur national du projet BID - UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural.

Art. 7. - Le Directeur de l'Assainissement et le Directeur général de l'OFOR sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n°4144 en date du 23 février 2018 portant interdiction de réaliser des forages et des puits motorisés sur la nappe infrabasaltique du Département de Dakar

Article premier. - Pour lutter contre l'avancée progressive du biseau salé et protéger la qualité de la ressource eau, la réalisation de forages et de puits motorisés est interdite sur la nappe infrabasaltique du Département de Dakar.

Art. 2. - Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Arrêté ministériel n° 22057 en date du 14 décembre 2017 portant création et fixant l'organisation et le fonctionnement du Programme National de Développement de la Petite Irrigation Locale (PNDIL)

Article premier. - Il est créé au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipelement rural, un projet dénommé : « Programme National de Développement de la Petite Irrigation Locale » (PNDIL). Le Programme est placé sous la tutelle technique de la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) en charge du Génie rural, qui veillera à la bonne exécution dudit programme. Le PNDIL est l'instrument de référence, le cadre structurant et de l'ordonnancement des aménagements hydro-agricoles et de la lutte contre la salinisation des terres agricoles, des projets sectoriels et décentralisés, tant pour leur élaboration, leur mise en oeuvre que pour leur évaluation.

MISSIONS

Art. 2. - Le but du programme est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la création de richesses par la valorisation des eaux de ruissellement et la lutte contre la salinisation des terres agricoles, en soutien aux objectifs fixés dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

Art. 3. - Le programme cible en premier lieu, les populations les plus vulnérables notamment, les producteurs agricoles et forestiers, les éleveurs et les pêcheurs. Il accordera une attention particulière aux femmes et aux jeunes.

Art. 4. - Le programme concerne toutes les régions du pays et sera mis en oeuvre, suivant quatre phases de cinq (05) années chacune. Le PNDIL sera un cadre fédérateur de toutes les interventions relatives à la gestion des eaux de ruissellement et à la lutte contre la salinisation des terres agricoles.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Art. 5. - Le PNDIL vise à (i) réduire les risques climatiques, par la maîtrise de l'eau et la gestion de la dégradation des terres (ii) améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par un accroissement des productions agro-sylvo-pastorales et aquacoles, selon une approche chaîne de valeurs (iii) favoriser la génération des connaissances dans le domaine des eaux de ruissellement et de la salinisation des terres agricoles et (iv) renforcer le pilotage et la coordination des interventions dans les domaines de la maîtrise des eaux de ruissellement et de la salinisation des terres agricoles.

COMPOSANTES DU PROGRAMME

Art. 6. - Les interventions du Programme sont mises en oeuvre à travers les quatre composantes ci-après :

A) Aménagement hydro-agricoles, pastoraux, aquacoles et des infrastructures d'accompagnement (pistes, magasins de stockage, équipements agricoles) ;

B) Appui à la valorisation et au renforcement des capacités ;

C) Gouvernance et Gestion des connaissances ;

D) Coordination et Gestion du programme.

Composante A : Aménagement hydro agricole ; lutte contre la salinisation; infrastructures aquacoles, pastoraux et d'accompagnement ; protection de l'environnement

Dans le cadre de cette composante, le programme va intervenir sur le renforcement des capacités du pays dans la mobilisation des eaux de ruissellement, la gestion du problème de salinisation des terres et le développement d'infrastructures d'accompagnement de la valorisation et l'accroissement des productions agro-sylvo-pastorales. Elle sera mise en oeuvre à travers quatre sous composantes :

* A1 : mobilisation des eaux de ruissellement et aménagements hydro-agricoles et pastoraux ;

* A.2 : lutte contre la salinisation des terres ;

* A.3 : infrastructures d'accompagnement et équipement agricoles ;

* A.4 : protection et régénération de l'environnement.

Composante B : Appui à la valorisation et au renforcement des capacités

Les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de cette composante permettront de promouvoir l'émergence des organisations de producteurs et/ou d'entreprises, de valoriser des infrastructures et de mettre en place des schémas pérennes de valorisation. Elle sera mise en oeuvre à travers trois sous composantes :

- * B.1 : ingénierie sociale, structuration et renforcement des organisations ;
- * B.2 : appui à la valorisation et au développement des filières ;
- * B.3 : promotion de la mécanisation agricole.

Composante C : Gouvernance et Gestion des connaissances

A travers cette composante, le PNDIL va appuyer la mise en place et/ou le renforcement de PME spécialisées dans la mécanisation avec comme objectif la conception et la fabrication d'équipements à moindre coûts, adaptés aux conditions agro écologiques locales et au niveau de revenus des producteurs.

Cette composante comprend quatre sous composantes :

- * C.1 : génération de connaissances ;
- * C.2 : renforcements institutionnels ;
- * C.3 : appui à l'aménagement et à la gestion des terroirs ;
- * C.4 : renforcements des capacités des acteurs.

Composante D : Coordination et Gestion du programme

Cette composante est axée sur les activités suivantes :

- * la coordination des activités du programme ;
- * la gestion administrative comptable et financière du programme ;
- * l'acquisition des biens, travaux et services ;
- * le suivi-évaluation de l'exécution du programme ;
- * et la mise en oeuvre du plan de gestion environnemental et social.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Art. 7. - Au niveau stratégique, le PNDIL vient en appui aux activités de la Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels qui veille à la coordination, harmonisation et à la cohérence des interventions au plan spatiale et leur efficacité au plan technique. De ce fait, la mise en oeuvre du PNDIL est assurée par la Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels. Il aura pour mission principale de coordonner, la supervision et le suivi technique du portefeuille des projets devant permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme.

Art. 8. - Au niveau opérationnel, le PNDIL s'appuie sur le dispositif des projets et programmes des directions régionales de développement rural (DRDR), et des autres structures déconcentrées intervenant dans la maîtrise des eaux de ruissellement et la lutte contre la salinisation des terres agricoles.

Art. 9. - La Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels, en tant que cadre de coordination du programme bénéficiera de la part des projets et de l'Etat, de fonds d'appui à la coordination et de fonds pour la gestion, la maintenance et l'entretien des ouvrages, aménagements hydro-agricoles et infrastructures d'irrigation. En plus de la contribution de la contrepartie de l'Etat, un montant de l'ordre de 10% sera prélevé sur les coûts de réalisation des ouvrages, pour assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés et dont les dégradations dépasseraient la capacité des bénéficiaires à y faire face.

Art. 10. - La Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels mettra en oeuvre la Composante Gouvernance et Gestion des connaissances pour permettre la constitution d'une base de données et ainsi, faciliter la prise de décision, diffuser l'information en mettant à la disposition des acteurs et usagers la documentation scientifique et technique adéquate. Elle conduira un ensemble d'actions relatives aux études de caractérisation, d'auscultation, celles évaluatives de l'état des ressources, d'impact des actions sur la sécurité alimentaire, sur l'accroissement des revenus des bénéficiaires et sur l'environnement. Elle fera la promotion de mesures d'adaptation aux changements climatiques par une gestion rationnelle des ressources en eau.

Art. 11. - Le comité de pilotage présidé par le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipe rural ou par son représentant comprendra entre autres :

- * deux représentants du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipe rural (MAER) ;
- * un représentant du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) ;
- * un représentant du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) ;
- * un représentant du Ministre de l'Energie et du Pétrole (MEP) ;
- * un représentant du Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (MITTD) ;
- * un représentant du Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime (MEPEM) ;
- * un représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ;
- * un représentant de la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) ;

- * un représentant du Ministère de la Jeunesse, de la Construction et de la Promotion du Volontariat (MJCPV) ;

- * un représentant du Ministère de l'Elevage et des productions animales (MEPA) ;

- * un représentant du Ministre de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT) ;

- * un représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ;

- * un représentant d'associations nationales d'Elus locaux (AEL) ;

- * le Directeur de la Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels en charge du Génie rural, assurant le secrétariat.

La composition du Comité de pilotage peut être révisée en fonction de l'évolution de l'environnement institutionnel. Le président du Comité peut inviter toute autre personne dont la participation est nécessaire.

Art. 12. - Sur convocation de son président, le comité se réunit une fois par an en séance ordinaire et, à chaque fois que de besoin, pour examiner les rapports annuels et valider les programmes techniques et budgets annuels ou examiner toute autre question en rapport avec la vie du programme.

Art. 13. - Dans les régions d'intervention, il sera créé par arrêté du Gouverneur, des comités régionaux de coordination et de suivi (CRCS) de l'exécution du PNDIL composés :

- * du Gouverneur qui assurera la présidence ;
- * des Présidents de Conseils départementaux concernés ;

- * du Directeur de l'Agence régionale de développement (ARD) ;

- * des Chefs d'antennes ou coordonnateurs régionaux de projets et programmes ;

- * trois représentants des communes ;

- * trois représentants des associations et groupements de producteurs ;

- * du Directeur régional du développement rural (DRDR) qui assurera le secrétariat ;

- * du représentant de la plateforme des acteurs non étatiques.

Art. 14. - Les CRCS veilleront à la cohérence des investissements au niveau régional sur la base des plans de développement en place. Ils veilleront au respect des procédures au niveau local et de l'équité de traitement des communes concernées par le programme.

Art. 15. - Les CRCS pourront convier à chaque fois que de besoin des observateurs (services techniques, initiateurs de projets, ONG, projets et programmes, organisations de producteurs) pour un avis consultatif.

COUT ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

Art. 16. - Le PNDIL évalué à un coût global de cent quarante neuf milliards deux cent trente trois millions quatre cent cinquante mille (149.233.450.000) FCFA, s'étend sur une durée de vingt ans scindés en quatre phases de cinq ans. La phase initiale du programme (2018 à 2023) est estimée à quarante sept milliards cent dix sept millions six cent quatre vingt quinze mille (47.117.695.000) F CFA.

Art. 17. - Le financement du PNDIL sera assuré par l'Etat du Sénégal et ses partenaires techniques et financiers sous forme de projets spécifiques. Pour cela, le Directeur de DBRLA est chargé de prendre les dispositions idoines pour préparer toute la documentation destinée aux autorités, en particulier celles du MAER et du MEFP, notamment pour la mobilisation des fonds et l'organisation de tables rondes avec les Partenaires techniques et Financiers (PTF) ou pour faire le plaidoyer auprès de l'Etat et d'autres bailleurs potentiels.

ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Art. 18. - Les projets spécifiques du PNDIL financés par l'Etat et les partenaires techniques et financiers feront l'objet d'arrêtés signés par le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipe rural. Ils auront une autonomie d'exécution et mettront en oeuvre en fonction des ressources mobilisées et des accords signés avec les bailleurs, des modalités de gestion financière et des procédures d'acquisition de biens et services qui seront précisées à chaque fois.

Art. 19. - Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan mettra à la disposition du Programme des fonds de contrepartie destinés à la prise en charge d'une partie du fonctionnement. Les opérations relatives aux projets sont gérées par des Unités de Gestions ou de Coordinations conformément aux procédures de gestion en vigueur.

Art. 20. - A la fin de chaque exercice, chaque projet exécuté dans le cadre du Programme élaborera ses états financiers. Les comptes de la Coordination du Programme et de ses projets feront l'objet d'un audit comptable et financier réalisé par un cabinet d'audit indépendant.

Art. 21. - Pour tout ce qui n'est pas stipulé dans le présent arrêté, les Accords de prêt signés entre la République du Sénégal et les bailleurs serviront de référence.

Art. 22. - Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret n° 2018-704 du 30 mars 2018 relatif à la dénomination du Lycée mixte de Loul Sessène (Commune de Loul Sessène, Département de Fatick, Région de Fatick)

RAPPORT DE PRESENTATION

Le Conseil départemental de Fatick, par la délibération n° 13 du 07/10/2016 portant avis sur la dénomination du lycée mixte de Loul Sessène, a donné un avis favorable pour dénommer « lycée Blaise SENE » cet établissement situé dans la Commune de Loul Sessène, Département de Fatick, Région de Fatick.

Le parrain, Blaise SENE, né le 03 février 1955 à Loul Sessène, après l'obtention de son baccalauréat Série D en 1976 au lycée Charles De Gaulle de Saint Louis, est entré à l'Université Cheikh Anta DIOP à la Faculté des Sciences (Sciences de la Vie et de la Terre) avant d'aller à l'Ecole normale supérieure de 1980 à 1981.

A sa sortie de l'Ecole normale supérieure, il est affecté au CES 3 de Fatick avant de servir dans d'autres collèges du pays.

Dans les domaines politique et associatif, il fut :

- deuxième Vice-président de la Communauté rurale de Loul Sessène ;
- Président du Collectif des chefs d'établissement de l'axe Poultock-Ndiosmone - Palmarin ;
- Président de l'Association des Parents d'élèves (APE) du Centre de Formation professionnelle de Loul Sessène ;
- Président de l'Association sportive et culturelle (ASC) Soumkaré de Loul Sessène.

Compte tenu de son engagement pour le développement de l'Education dans sa localité, Monsieur Blaise SENE mérite d'être cité en exemple et de voir le Lycée mixte de Loul Sessène porter son nom.

Le présent décret vise à approuver cette proposition.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant loi d'orientation de l'Education nationale, modifiée par la loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 ;

VU la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités Locales, modifiée par la loi n° 2014-19 du 24 avril 2014 ;

VU le décret n° 86-877 du 19 juillet 1986 portant organisation du Ministère de l'Education nationale, modifié ;

VU le décret n° 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2017-1546 du 08 septembre 2017 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

VU le décret n° 2017-1577 du 13 septembre 2017 relatif aux attributions du Ministre de l'Education nationale ;

SUR le rapport du Ministre de l'Education nationale,

DECRETE :

Article premier. — Le Lycée mixte de Loul Sessène situé dans la Commune de Loul Sessène, Département de Fatick, Région de Fatick, est dénommé : « Lycée Blaise SENE ».

Art. 2. - Le Ministre de l'Education nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 30 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE GOONEY TAY DE KEUR MANGHARY NGANDIOL ».

Objet :

- renforcer les liens d'entente d'entraide et de solidarité entre les membres ;
- développer des mécanismes d'auto défense de lutte contre la pauvreté ;
- participer à l'ensemble des activités sportives et culturelles organisées par les organismes de navétanes ;
- promouvoir l'agriculture et l'élevage afin de maintenir les jeunes dans leur terroir ;
- contribuer à la formation sociale et à la formation civique de la population.

Siège social : Sis Chez Demba DIEYE à Keur Manghary Ngandiolo/Notto Dioass - Dpt. THiès.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Demba DIEYE, *Président* ;

Omar GUEYE, *Secrétaire général* ;

Adama DIOP, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 0088 GRT/AA/S.CH.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CITE, AGIR POUR MIEUX VIVRE (ADEC)

Siège social : Sicap Liberté 3,
Villa n° 2052 - Dakar

Objet :

- unir les personnes animées d'un même idéal et créer entre elles des liens d'entente et de solidarité ;
- promouvoir la femme et l'enfant ;
- participer à la protection de l'environnement dans les quartiers ;
- participer au développement des activités économiques, sociales, culturelles et environnementales ;
- participer à l'amélioration de la santé, de l'éducation, des technologies modernes de l'information et de la communication de l'emploi des jeunes.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargés de l'administration et de la direction de l'association

M^{mes} Ndèye Sokhna HANNE, *Présidente* ;
Madeleine SECK, *Secrétaire générale* ;
Marie Madeleine GUEYE, *Trésorière générale*.

Récépissé de déclaration d'association n° 00146 GRD/AA/BAG en date du 02 mai 2018.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : ASSOCIATION DES AVICULTEURS INDEPENDANTS DU SENEGAL (A.A.V.I.S)

Objet :

- lutter contre la concurrence déloyale, la surproduction, le dumping, la cherté des aliments de volaille, la mauvaise qualité des intrants et des équipements de production ;
- contribuer à la satisfaction de la demande nationale en produits avicoles (produits crus et produits transformés) ;
- promouvoir la rationalisation et la modernisation des circuits de distribution ;
- promouvoir l'instauration d'un environnement socio professionnel favorable à l'émergence d'un secteur avicole viable ;
- promouvoir l'implication et la participation des acteurs à la définition des politiques avicoles.

Siège social : Chambre de Commerce,
d'Industrie et d'Agriculture de Thiès

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargés de l'administration et de la direction de l'association

MM. Fallou SAMB, *Président* ;
Matar NDIAYE, *Secrétaire général* ;
Siata GASSAMA, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 18760 MINT/DGAT/DLP-PA en date du 02 mai 2018.

Etude de M^e Cheikh Balla Nar DIENG,
notaire à Ziguinchor
132, rue Lemoine - BP. 576 Ziguinchor

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 06/HC de la Haute Casamance, appartenant à Monsieur Mouhamadou Lamine Diawara. 2-2

Etude de M^e Cheikh Balla Nar DIENG,
notaire à Ziguinchor
132, rue Lemoine - BP. 576 Ziguinchor

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription du bail objet du titre foncier n° 1129/BC de la Basse Casamance, appartenant à Monsieur Mamadou Abdoulaye SY. 2-2

Etude de M^e Cheikh Balla Nar DIENG,
notaire à Ziguinchor
132, rue Lemoine - BP. 576 Ziguinchor

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 841/BC de la Basse Casamance, appartenant à Monsieur Ibrahim Sory SOUARE. 2-2

Etude de Maître Assane SECK
Avocat à la Cour
Corniche Ouest rue 15 x 17 - 2^{ème} étage

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 25606/DG, objet de la parcelle n° 1177 du lotissement de Grand Yoff sud, appartenant à Monsieur Abdou SAMBE. 2-2

OFFICE NOTARIAL

M^e Amadou Moustapha Ndiaye,
Aïda Diawara Diagne & Mahamadou Maciré Diallo,
notaires associés
83, Boulevard de la République
Immeuble Horizons 2^{ème} étage - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie authentique du titre foncier n° 6699/GR (ex.TF n° 11185/DG, appartenant à Monsieur Cheikh Ahmadou AMAR, né à Diourbel (Sénégal), le 03 août 1951. 2-2

Etude Bineta Thiam Diop, *notaire à Dakar 6*
Pikine Khouroumar - Cité Sotiba n° 204 bis

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 5770/
NGA (ex. 28.910/DG) appartenant à Monsieur El Hadji
Mansour SAMB. 2-2

GENI & KEBE SCP D'AVOCATS
47, Bd de la République - BP. 14392 / 15023
Dakar - SENEGAL

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 434
Niani Ouli, consistant à un terrain d'une superficie de
400 m² lot 101-Est, situé à Tamacounda, appartenant
à Madame Latdéguène NDIAYE. 2-2

Etude de M^e Oumar SY
Avocat à la Cour
Pikine Alnoumane n° 8431
en face du Tribunal départemental de Pikine

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 7668/
DK. 2-2

Etude de M^e Mame Alé Gagné FALL
Huissier de Justice
Keur Massar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription
du titre foncier n° 10144/R, suivant réquisition d'im-
matriculation n° 307 d'un terrain nu, situé à Rufisque,
Keur Ndiaye LO d'une contenance de 10ha 98a 73ca
délivré par le service de la conservation de la propriété
et des droits fonciers de Rufisque des domaines de
Rufisque, appartenant à Monsieur Mamadou TOURE,
né le 20 avril 1942 à Matam, titulaire de la Carte
nationale d'Identité n° 1 271 1947 00127 du 07 juin
2006. 2-2

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	ACTIF	BRUT	2017 AMT/PROV	NET	2016 NET
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	5.876.554.577	0	5.876.554.577	4.495.320.310
A10	Valeur en caisse	5.111.319.670	0	5.111.319.670	3.205.356.144
A11	Billets et monnaies	5.111.319.670	0	5.111.319.670	3.205.356.144
A12	Comptes ordinaires débiteurs	765.234.907	0	765.234.907	1.289.964.166
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	0	0	0	0
A2H	Dépôts à terme constitués				
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0
A2J	Autres dépôts constitués	0		0	0
A3A	Comptes de prêts	0		0	0
A3B	Prêts à moins d'un an				
A3C	Prêts à terme				
A60	Créances rattachées	0		0	0
A70	Prêts en souffrance	0		0	0
	Prêts immobilisés				
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus				
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus				
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus				
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	84.102.651.816	1.985.870.360	82.116.781.456	63.744.488.129
B2D	Crédits à court terme	16.130.717.891	0	16.130.717.891	16.001.777.281
B2N	Comptes ordinaires	41.657.317	0	41.657.317	17.286.577
B30	Crédits à moyen terme	62.862.727.793	0	62.862.727.793	45.383.957.324
B40	Crédits à long terme	1.631.277.524	0	1.631.277.524	1.332.223.110
B65	Créances rattachées	878.377.423	0	878.377.423	677.384.234
B70	Crédits en souffrance	2.557.893.868	1.985.870.360	572.023.508	331.859.603
	Crédits immobilisés	89.706.739	0	89.706.739	4.088.545
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	548.942.717	222.135.989	326.806.728	206.130.738
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	730.478.203	574.968.162	155.510.041	121.640.320
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1.188.766.209	1.188.766.209	0	0
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1.249.658.158	0	1.249.658.158	1.788.420.066
C10	Titres de placement	162.366.400	0	162.366.400	0
C30	Comptes de stocks	0	0	0	0
C31	Stocks de marchandises				
C33	Stocks de fournitures				
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0
C40	Débiteurs divers	902.694.112	0	902.694.112	811.909.129
C55	Créances rattachées	0		0	0
C56	Valeur à l'encaissement avec crédit immédiat	0		0	0
C59	Valeurs à rejeter	0		0	0
C6A	Comptes d'ordre et divers	184.597.646	0	184.597.646	976.510.937
C6B	Comptes de liaison				

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	ACTIF	BRUT	2017 AMT/PROV	NET	2016 NET
C6C	Comptes de différence de conversion				
C6G	Comptes de régularisation actif	89.139.591	0	89.139.591	108.073.037
C6Q	Comptes transitoires				
C6R	Comptes d'attente actif	95.458.055	0	95.458.055	868.437.910
D01	VALEURS IMMOBILISEES	3.410.859.529	2.397.167.015	1.013.692.514	1.252.037.173
D1A	Immobilisations financières	0		0	0
D10	Prêts et titres subordonnés				
D1E	Titres de participation				
D1L	Titres d'investissement				
D1S	Dépôts et cautionnements	140.345.475	0	140.345.475	139.683.933
D23	Immobilisations en cours	35.406.011	0	35.406.011	107.370.505
D24	Incorporelles	0	0	0	0
D25	Corporelles	35.406.011	0	35.406.011	107.370.505
D30	Immobilisations d'exploitation	3.235.108.043	2.397.167.015	837.941.028	1.004.982.735
D31	Incorporelles	329.954.199	313.437.210	16.516.989	26.024.088
D36	Corporelles	2.905.153.844	2.083.729.805	821.424.039	978.958.647
D40	Immobilisations hors exploitation	0		0	0
D41	Incorporelles				
D45	Corporelles				
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie				
D46	Incorporelles				
D47	Corporelles				
D50	Crédit bail et opérations assimilées	0		0	0
D51	Crédit - bail				
D52	L,O,A,				
D53	Location - vente				
D60	Créances rattachées	0		0	0
D70	Créances en souffrance	0		0	0
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0		0	0
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0		0	0
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0		0	0
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS			0	0
E90	TOTAL DE L'ACTIF	94.639.724.080	4.383.037.375	90.256.686.705	71.280.265.678

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	PASSIF	MONTANTS	
		2017	2016
F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	34.118.998.111	27.903.192.892
F1A	Comptes ordinaires créditeurs	3.982.623.426	1.357.248.944
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	0	0
F2B	Dépôts à terme reçus		
F2C	Dépôts de garantie reçus		
F2D	Autres dépôts reçus		
F3A	Comptes d'emprunts	29.889.419.578	26.349.133.790
F3E	Emprunts à moins d'un an		
F3F	Emprunts à terme	29.889.419.578	26.349.133.790
F50	Autres sommes dues aux institutions financières		
F55	Ressources affectées		
F60	Dettes rattachées	246.955.107	196.810.158
G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	36.944.751.016	30.293.089.526
G10	Comptes ordinaires créditeurs	27.557.645.658	23.255.636.223
G15	Dépôts à terme reçus	8.821.694.629	6.556.691.893
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	458.297.189	401.396.392
G30	Autres dépôts de garantie reçus		
G35	Autres dépôts reçus		
G60	Emprunts		
G70	Autres sommes dues		
G90	Dettes rattachées	107.113.540	79.365.018
H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	3.472.610.821	1.862.900.865
H10	Versements restant à effectuer		
H40	Créditeurs divers	2.911.678.712	1.850.067.983
H6A	Comptes d'ordre et divers	560.932.109	12.832.882
H6B	Comptes de liaison		
H6C	Comptes de différences de conversion		
H6G	Comptes de régularisation - passif	0	2.932.458
H6P	Comptes d'attente - passif	560.932.109	9.900.424
K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0
K20	Titres de participation	0	0
L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	15.720.326.757	11.221.082.395
L10	Subventions d'investissement		
L20	Fonds affectés		
L21	Fonds de garantie		
L22	Fonds d'assurance		
L23	Fonds de bonification		

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	PASSIF	MONTANTS	
		2017	2016
L24	Fonds de sécurité		
L25	Autres fonds affectés		
L27	Fonds de crédit		
L30	Provisions pour Risques et Charges	82.909.297	0
L31	Provisions pour charges de retraite		
L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signatures		
L33	Autres provisions pour risques et charges	82.909.297	0
L35	Provisions réglementées		
L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes		
L37	Provision spéciale de réévaluation		
L41	Emprunts et titres émis subordonnés	3.937.763.500	1.967.871.000
L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	168.329.429	0
L45	Fonds pour risques financiers généraux	420.830.841	417.273.690
L50	Primes liées au capital	700 000 000	700 000 000
L55	Réserves	696.088.409	412.346.334
L56	Réserve générale	696.088.409	412.346.334
L57	Réserves facultatives		
L58	Autres réserves		
L59	Ecart de réévaluation des immobilisations		
L60	Capital	4 430 000 000	4 430 000 000
L61	Capital appelé	4 430 000 000	4 430 000 000
L62	Capital non appelé		
L65	Fonds de dotation		
L70	Report à nouveau (+ou-)	2.205.913.416	1.401.977.536
L75	Excédent des produits sur les charges		
L80	Résultat de l'exercice (+ou -)	3.078.491.865	1.891.613.835
L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation		
L82	Excédent ou déficit de l'exercice	3.078.491.865	1.891.613.835
L90	TOTAL PASSIF	90.256.686.705	71.280.265.678

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERS	2.395.605.398	2.001.186.636
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs		
R1B	organe financier		
R1C	caisse centrale		
R1D	trésor public		
R1E	CCP		
R1F	Banques et correspondants		
R1H	Etablissements financiers		
R1I	SFD		
R1K	Autres institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôt créditeurs		
R1N	Dépôts à terme reçus		
R1P	depot de garantie reçu		
R1Q	Autres dépôts reçus		
R2A	Intérêts sur compte d'emprunts	2.010.100.695	1.573.043.143
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an		
R2G	Intérêts sur emprunt à terme	2.010.100.695	1.573.043.143
R2R	Autres intérêts		
R2T	Divers intérêts		
R2Z	Commissions	385.504.703	428.143.493
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS	771.670.736	551.537.768
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	771.670.736	551.537.768
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	193.725.272	219.344.792
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	554.475.824	319.443.362
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	23.469.640	12.749.614
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus		
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues		
R3Q	Autres intérêts		
R3T	Commissions		
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	14.979.493.841	11.225.231.663
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	3.167.276.134	2.552.724.404
	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS		
R4B	DIVERSES	197.771.178	269.609.866
R4C	Charges et pertes sur titres de placement		
R4K	Charges sur opérations diverses	197.771.178	269.609.866
R4N	Commissions		
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	253.898.321	206.838.712
R5C	Frais d'acquisition		
R5D	Etalement de la prime		

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
R5G	Charges sur operations de credit bail		
R5H	Dotations aux amortissements		
R5J	Dotations aux provisions		
R5K	Moins-values de cession		
R5L	Autres charges		
R5M	Charges sur operations de location avec option d'achat		
R5N	Dotations aux amortissements		
R5P	Dotations aux provisions		
R5Q	Moins-values de cession		
R5R	Autres charges		
R5S	Charges sur opérations de location-vente		
R5T	Dotations aux amortissements		
R5U	Dotations aux provisions		
R5V	Moins-values de cession		
R5X	Autres charges		
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés	253.898.321	206.838.712
R6B	Pertes sur opérations de change		
R6C	Commissions		
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	1.452.288	2.680.896
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières		
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires		
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières		
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres bénéficiaires ou clients	1.452.288	2.680.896
R6S	Charges sur engagements sur titres		
R6T	Charges sur autres engagements reçus		
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		
R6W	Charges sur les moyens de paiement		
R6X	Autres charges sur prestation de services financiers		
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	148.224.607	9.322.876
R7B	Moins -values sur cession d'éléments d'actif		
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière		
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	148.224.607	9.322.876
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	547.218.096	410.072.302
	Autres Produits financiers nets		
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	547.218.096	410.072.302
	CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0
	VENTE		
V8B	MARGE COMMERCIALE		
V8C	Ventes de marchandises		
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	998.677.406	1.460.137.520
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	70.410.933	207.680.780
W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		
W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues		
W4G	Plus-values de cession		
W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles		
W4J	sur immobilisations financières		
W4K	Revenues des immeubles hors exploitation		
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	70.410.933	207.680.780
W4M	Charges refacturées	70.410.933	207.680.780
W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
W4P	Autres transferts de charges		
W4Q	Autres produits divers d'exploitation		
W50	PRODUCTION IMMOBILISEE		
W51	Immobilisations corporelles		
W52	Immobilisations incorporelles		
W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	417.273.690	0
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	330.768
X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	0	330.768
X56	Reprises de provisions sur immobilisations		
X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	928.266.473	1.252.125.972
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	525.211.941	505.773.551
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	157.327.856	277.059.432
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	164.069.512	143.654.085
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	203.814.573	85.060.034
X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		
X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	0	394.781.272
X6I	Reprises de provisions réglementées		
X6J	Récupération sur créances amorties	403.054.532	351.571.149
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURES		
L80	DEFICIT		
X84	TOTAL PRODUITS	19.616.906.120	15.316.476.411

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	39.472.383	25.476.417
V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	23.986.272	25.476.417
V1B	Organe financier		0
V1C	Caisse centrale		0
V1D	Trésor public		0
V1E	CCP		0
V1F	Banques et correspondants	23.986.272	25.476.417
V1H	Etablissements financiers		0
V1I	SFD		0
V1K	Autres institutions financières		0
V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	15.486.111	0
V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	15.486.111	0
V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués		0
V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués		0
V2A	Intérêts sur comptes de prêts		0
V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an		0
V2G	Intérêts sur prêts à terme		0
V2Q	Autres intérêts		
V2S	Divers intérêts		
V2T	Commissions		
V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS	18.107.297.592	13.752.479.650
V3B	Intérêts sur crédit aux membres, bénéficiaires ou clients	11.328.801.735	8.563.650.268
V3G	Autres crédits à court terme	11.328.801.735	8.563.650.268
V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	0	0
V3N	Intérêts sur crédits à long terme		
V3R	Autres intérêts	567.016.959	427.287.000
V3T	Divers intérêts	567.016.959	427.287.000
V3X	Commissions	6.211.478.898	4.761.542.382
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	18.146.769.975	13.777.956.067
V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	56.751	2.776
V4C	Produits et profits sur titres de placement	0	0
V4D	Intérêts sur crédits accordés au personnel non membre		
V4E	Produits sur opérations diverses		0
V4F	Commissions	56.751	2.776
V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0
V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés		0
V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation		0
V5F	Produits et profits sur titres d'investissement		0
V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
V5H	Produits sur opérations de crédit-bail		0
V5J	Loyers		0
V5K	Reprises de provisions		0
V5L	Plus-values de cession		0
V5M	Autres produits	0	
V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	
V5P	Loyers		0
V5Q	Reprises de provisions		0
V5R	Plus-values de cession		0
V5S	Autres produits		0
V5T	Produits sur opérations de location avec option vente		0
V5V	Loyers		0
V5W	Reprises de provisions		0
V5X	Plus-values de cession		0
V5Y	Autres produits		0
V6B	Gains sur opérations de change		0
V6C	Commissions		0
V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN		
V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières		0
V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, clients ou bénéficiaires		0
V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières		0
V6P	Produits sur engagement de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients		0
	produits sur engagements sur titres		0
V6R	Produits sur autres engagements donnés		0
V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		0
V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		0
V6V	Produits sur les moyens de paiement		0
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers		0
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	54.128.298	78.380.048
V7B	Plus-values sur cession d'éléments d'actif		
V7C	Transferts de charges d'exploitation financière		
V7D	Divers produits d'exploitation financière	54.128.298	78.380.048
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	-547.218.096	-410.072.302
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	14.979.493.841	11.225.231.663
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	14.432.275.745	10.815.159.361
	CHARGE FINANCIERE NETTE		
	VENTES		
R8G	Achats de marchandises		

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
R&J	stocks vendus		
R&L	Variations de stocks marchandise		
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12.769.791.727	10.383.685.822
S02	FRAIS DE PERSONNEL	4.243.993.631	3.708.785.021
S03	Salaires et traitements	3.670.320.310	3.308.607.367
S04	Charges sociales	554.522.670	393.420.926
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	19.150.651	6.756.728
S1A	IMPOTS ET TAXES	692.081.571	424.753.621
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	105.810.237	95.235.637
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	586.271.334	329.517.984
S1D	Impôts directs	124.485.823	90.864.805
S1G	Impôts indirects	452.664.275	221.806.835
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	9.121.236	16.846.344
S1J	Impôts et taxes divers	0	0
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	3.468.583.170	2.784.993.545
S2B	Services extérieurs	678.812.410	636.745.949
S2C	Redevances de crédit-bail		
S2D	Loyers	460.022.015	446.560.017
S2F	Charges locatives et de co-propriété	75.000	1.285.000
S2H	Entretien et réparations	175.992.044	123.607.998
S2J	Primes d'assurance	34.523.412	48.638.744
S2K	Etudes et recherches	0	0
S2M	Frais de formation du personnel	2.689.289	7.539.583
S2L	Divers	5.510.650	9.114.607
S3A	Autres services extérieurs	2.775.826.970	2.138.039.595
S3B	Personnel extérieur à l'institution	159.053.765	153.684.499
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1.337.347.475	731.334.405
S3E	Publicité, publications et relations publiques	150.349.201	161.457.779
S3G	Transport de biens		
S3J	Transports collectifs du personnel		
S3L	Déplacements, missions et réceptions	455.194.996	370.554.643
S3M	Achat non stockés de matières et fournitures	385.390.003	410.004.598
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	274.482.190	280.095.452
S3P	Divers	14.009.340	30.908.219
S4A	Charges diverses d'exploitation	13.943.790	10.208.001
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	4.755.416	962.176
S4D	Indemnités de fonction versées	5.247.656	7.289.441
S4I	Frais de tenue d'assemblée		0

BANQUE MICROCRED

BILAN AU 31 Décembre 2017

(en millions de francs CFA)

CODE POSTE	CHARGES	MONTANTS	
		2017	2016
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations		0
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles		0
S4M	sur immobilisations financières		0
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière		0
S4Q	Produits rétrocédés		0
S4R	Autres transferts de produits		0
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	3.940.718	1.956.384
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	420.830.841	417.273.690
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	462.923.361	475.726.542
T53	Dotation aux amortissements de charge à répartir	0	
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	462.923.361	475.726.542
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation		
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation		
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2.008.040.810	1.732.714.779
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	831.580.261	1.053.668.588
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	300.321.747	290.175.375
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	258.570.520	216.724.475
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	272.687.994	546.768.738
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	0	0
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	82.909.297	0
T6J	Dotations aux provisions réglementées		
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	1.093.551.252	678.860.963
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	185.228
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	81.664.692	16.139.726
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS		
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	1.391.673.651	823.298.898
L80	EXCEDENT	3.078.491.865	1.891.613.835
T84	TOTAL CHARGES	19.616.906.120	15.316.476.411

BANQUE MICROCRED**BILAN AU 31 Décembre 2017***(en millions de francs CFA)*

CODE POSTE	LIBELLES	MONTANTS	
		2017	2016
	ENGAGEMENT DE FINANCEMENT :		
N1A	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES		
N1H	ENGAGEMENTS RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES		
N1J	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	424 726 666	817 915 841
N1K	ENGAGEMENTS RECUS DES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS		
	ENGAGEMENT DE GARANTIE		
N2A	D'ordre des institutions financières	31 700 000 000	26 950 000 000
N2H	Reçus des institutions financières		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients		
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients	71 841 643	303 198 888
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D	Autres titres à livrer		
N3E	Titres à recevoir		
NRF	Intervention à l'émission		
NRG	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES		
	OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT		
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		
P1B	Devises achetées non encore reçues		
P1C	Francs CFA vendus non encore livrés		
P1D	Devises vendues non encore livrées		
	PRETS OU EMPRUNTS EN DEVISES		
P1E	Devises prêtées non encore livrées		
P1F	Devises empruntées non encore reçues		
	OPERATIONS DE CHANGE A TERME		
P1G	Opérations de change à terme francs cfa à recevoir contre devises à livrer		
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre FCFA à livrer		
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
P1L	Report/déport non couru à recevoir		
P1M	Report/déport non couru à payer		
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer		
P1V	Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUES POUR LE COMPTE DE TIERS		
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles		
Q1F	Comptes exigibles après encaissements		
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux		
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux		
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers		
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		

RUFISQUE - Imprimerie nationale DL n° 7051
